

PAROLES

ET PRATIQUES SOCIALES

Rencontre avec
Tobie NATHAN

PEPS



LES ENJEUX DE LA FORMATION

MANY

PEPS No 45 - 40 F - janvier/mars 1994

SOMMAIRE

Qui casse Qui ? Hugues Bazin	4	Des vraies-fausse raisons de réformer la formation CAS 69 - CONCASS	33
Interview avec Tobie Nathan Damien Mabilia	7	Défendre les centres de formation Coordinaion Régionale des Centres de Formation	35
De Vichy à la Libération Armelle Mabon-Fall	10	La boutique Perlette Petit	37
Saddam-City, ou «désespoir- city» Alice Bsereni	12	Un après-midi à «la boutique» Zubeide Iskender, Anouar Guelaiem	38
DOSSIER		Diplomes étrangers John Ward	39
Introduction Mehdi Farzad	14	Moniteurs-Éducateurs... Coordinaion Régionale des Centres de Formation	40
Le travail social aujourd'hui ou l'art de "bricoler" Didier Martin	16	Le mouvement des correspondants Catherine Charbonnier	41
Etrange formation Jean Jacques Deluchey	18	Le travail social en colloque Christina de Robertis	42
Une formation en transversalité Marie Françoise Gerard, Joëlle Garbarini, Michel d'Aspe, Yves Ballanger	23	Au risque de vous plaire sur grand écran Guy Jouannet	43
La Garanderie : un atout pour la formation professionnelle ? Patrick Tapernoux*	25	Mégalopole, tag et Mégalomanie Etienne Racine	45
Ecrire comme moyen d'auto-formation Chantal Brun	27	La revue des livres	46
De l'éducateur au formateur Joël Besnard	30	Annonces	49
		Les nouvelles solidarités	52

PEPS - Trimestriel édité par l'Association Paroles Et Pratiques Sociales - Loi 1901 - J.O. du 11.04.82 -
163, rue de Charenton 75012 PARIS - Tél: 16 (1) 40 02 09 56.

Directeur de publication : Eric AUGER - **Rédacteur en chef :** Mehdi FARZAD - **Comité de rédaction :** Eric AUGER, Hugues BAZIN, Patrick BRUYAS, Catherine BOULENGER, Laurent DEFOSSE, Jean-Luc DUMONT, Mehdi FARZAD, Guy JOUANNET, Damien MABIALA, Max MANNIEZ - **Nous remercions pour leur participation à ce numéro :** Tobie Nathan, Armelle Mabon-Fall, Alice Bsereni, Didier Martin, Jean Jacques Deluchey, Marie Françoise Gerard, Joëlle Garbarini, Michel d'Aspe, Yves Ballanger, Chantal Brun, Joël Besnard, Perlette Petit, Zubeide Iskender, Anouar Guelaiem, John Ward, Catherine Charbonnier, Etienne Racine, CAS 69 - CONCASS, Coordinaion régionale des centres de formation.

Illustration : Many - **Imprimerie :** Rotographie 48.57.03.21 - **Reproduction des articles et illustrations autorisée avec mention de leur origine et adresse.** CPPAP 64819 - ISSN 0754-8761 - **Dépôt légal :** avril 94

La revue Paroles et Pratiques Sociales change de forme. Douze ans après sa première parution, PEPS entend rester fidèle à ses objectifs initiaux : faire parler les travailleurs sociaux de leurs pratiques professionnelles et faire de la revue un lieu d'interrogations des mesures sociales souvent décidées d'en haut.

Quels que soient les thèmes à développer, il s'agit pour PEPS d'être un lieu de réflexions et d'échanges sur les décisions prises dans le champ du travail social et leur application sur le terrain.

Ce 45^{ème} numéro de PEPS consacré aux enjeux de la formation, se présente avec un nouveau rubricage et cette nouveauté vise plusieurs objectifs :

- répondre aux demandes des lecteurs qui souhaitent pouvoir davantage s'exprimer et par là-même, utiliser l'écriture comme mode d'auto-formation.

- répondre aux travailleurs sociaux qui, à la lecture descriptive et analytique des actions réalisées, cherchent à trouver du sens à leur investissement professionnel.

- répondre sur un plan rédactionnel, aux différents praticiens qui veulent assurer une large communication transversale entre les diverses catégories professionnelles de l'action sociale.

Le nouveau rubricage de PEPS confirme aussi la nécessité pour les travailleurs sociaux d'avoir une revue qui leur appartienne. La légitimité de cet outil découle d'au moins deux constats :

- l'absence de vision politique générale dans le travail social et pour les travailleurs sociaux.

- la naissance de plus en plus d'actions auto organisées par des populations démunies, ne trouvant pas de réponses à leur situation dans les mesures sociales ou auprès des travailleurs sociaux (1).

C'est dans cette perspective qu'en réactualisant sa raison d'être, PEPS va publier systématiquement sa charte (2). Elle constitue sa carte d'identité.

Outre le dossier, les rubriques consacrées à la «*Mémoire du travail social*» ou «*Rencontre avec...*» peuvent nous servir de lien entre la parole et la pratique d'hier et aujourd'hui. Il s'agit de comprendre dans le temps et dans l'espace la mémoire présente de certaines actions dont la visibilité ne prend sens que si elles se situent dans leur contexte socio-politique.

Plusieurs rubriques telles que «*Regard sur les professions*», «*Pratiques sociales*», «*Regard sur l'actualité*» ou encore «*Le travail social à l'étranger*», peuvent compléter cette recherche du sens.

Qu'elles prennent la forme d'enquêtes de terrain, d'entretiens avec des acteurs sociaux ou d'autres initiatives rédactionnelles, l'accent sera mis sur le développement des démarches innovantes et des dynamiques à créer face aux situations sociales d'aujourd'hui.

Ces questions ne constituent-elles pas des enjeux de la formation ?

Mehdi Farzad

(1) On peut citer l'exemple des mal logés qui procèdent aux actions d'occupations des logements vides, ou bien de certains toxicomanes qui essayent de gérer leur situation par eux mêmes. Voir aussi l'annonce du prochain numéro de PEPS consacré aux nouvelles solidarités...

(2) Voir la charte de PEPS en page 51

QUI CASSE QUI ?

Les mouvements des jeunes contre le Contrat d'Insertion Professionnelle mettent à jour les zones de fracture de la société.



Manifestation du 25 mars à Paris

Le 23 février 1994 sont publiés au journal officiel deux décrets d'application de l'article 62 de la loi quinquennale sur l'emploi. Le CIP, Contrat d'Insertion Professionnelle, est né. Ce "SMIC-jeune" (80% du SMIC soit 3700 F) est compris comme une insulte aussi bien pour les "bac+2" que pour les filières professionnelles. Tout au long du mois de mars se dérouleront des manifestations organisées ou spontanées, émaillées de violences et de répressions.¹

Après des refus, des modifications, des reculades, le gouvernement se résigne le 30 mars à abroger les décrets. Mais en enterrant la mesure c'est l'ensemble du plan quinquennal sur l'emploi qui semble remis en cause.²

A la place du CIP, la reprise de la formule "exo-jeunes" qui avait été mise en place par le gouvernement précédant, signe le retour à la case départ de la politique d'insertion en faveur des chômeurs de moins de 25 ans au nombre de 746600 en février.

Dans le cadre que nous venons d'esquisser, nous poserons notre attention sur ce que révèle le développement d'un mouvement qui dépasse de loin la question du CIP.

NORMALISATION MEDIATIQUE

Nous assistons, à propos des manifestations étudiantes et lycéennes contre le CIP et leurs débordements violents, au retour du discours "anti-casseurs". Sur la scène parisienne, la station Montparnasse, constituerait symboliquement la première halte, avant l'arrivée d'une déferlante sur tout le pays.

Le système des médias opère par focalisation du regard et amène à une vision dichotomique cherchant à différencier les "bons" des "méchants".

Les bons seraient des jeunes étudiants bien sous tous rapports mais inquiets de leur avenir. Dans le rôle des méchants, les hordes venues de ces contrées lointaines et in-

connues appelées "banlieues" sacageant tout sur leur passage.

On nous apprend que s'ils sont méchants, c'est parce qu'ils sont désespérés et exclus du système scolaire. Tout de suite est fait le rapprochement avec des émeutes qui se déroulèrent au nord de la région parisienne à Garges Les Gonesse : il s'agirait de jeunes semblables. Mais on n'en saura pas plus. Aucun reportage digne de ce nom ne sera réalisé. Le vieux mythe des "classes dangereuses" apparaît.

A défaut d'offrir une compréhension des événements ou même de décrire les faits avec exactitude, les médias nous apportent de bons matériaux pour analyser leur fonctionnement.³

Les journaux Infomatin puis Libération reprennent les chiffres des interpellations. Après vérification, il s'avère que certains jeunes ne sont pas exclus du système scolaire; ils ont même de bons résultats⁴, d'autres sont salariés, d'autres SDF. Les choses se compliquent !

¹ 3 mars 15.000 lycéens et étudiants à Paris; 4 mars premières violences (Lyon); 10 mars multiplication des défilés surtout en province, actions spontanées de lycéens; 12 mars, à l'appel de la CGT 60.000 personnes manifestent à Paris, 200.000 en province; 17 mars 230.000 manifestants dans toute la France; 18 mars manifestations spontanées, pour la première fois depuis longtemps les syndicats appellent à une manifestation unitaire; 19 mars interpellation à Nantes; 23 mars mouvements spontanés à Toulouse, Nantes et Lyon; 24 mars idem Valence, Nancy, Caen, Auch, Reims, Puy-en-Velay, la Ferté Bernard, ...; 25 mars 30.000 étudiants et lycéens dans les rue de Paris, 20.000 à Lyon; 31 mars manifestation d'enterrement du CIP 30.000 à Paris, 20.000 à Nantes, 10.000 à Rennes, 6.000 à Marseille, 5.000 à Lyon, 4.000 à Brest, 3.000 à Toulouse, 2.500 à Montpellier, 2.000 à St Brieuc, 1.600 à St Nazaire, etc, etc.

² Les missions locales ont failli disparaître dans le "plan pour l'emploi" et connaissent une réduction de leurs programmes de formation (cf article

p41 dans ce numéro), les Centres d'Hébergement et de Réadaptation sociale (CHRS) doivent affronter de sévères coupes budgétaires et la Fédération Nationale des associations d'Accueil et Réadaptation Sociale appelle à la mobilisation.

³ Au même moment, deux chaînes du service public (France 2 et France 3) relatent les mêmes faits violents intervenus à la fin de la manifestation du 21 mars à Nantes. A partir des mêmes images, nous obtenons deux versions radicalement opposées. Sur France 3, il s'agit de jeunes "dont la majorité sont de banlieues" nous assène une "voix off". L'interview de deux jeunes manifestants désabusés est censée confirmer cette condamnation de la violence contenue implicitement dans le commentaire. Sur France 2, il s'agit "majoritairement des étudiants" et dans les interviews, des jeunes soutiennent l'idée d'une violence légitime.

⁴ Sur les 77 interpellés déferés devant le parquet le 10 et 17 mars 83% sont français, 88% vivent dans la grande couronne parisienne, 70% habitent au domicile familial, 70% sont dans le circuit scolaire.

On ne sait toujours pas ce qui anime ces jeunes. A côté du terme de "casseurs" le quotidien "Libération" parle "d'enragés". Quant au "Monde", il réussit la pirouette de rassembler tout le monde dans une "génération sacrifiée".

Nous entrons dans un autre schéma dichotomique qui sépare la "rage", mouvement d'affirmation volontaire et inorganisé auquel certains aimeraient bien accoler une revendication politique, et le "sacrifice" procédure socialement ritualisée et subie par des "victimes", ce qui permet de légitimer un discours moral.

Mais "enragés" ou "sacrifiés", les jeunes ne sont pas plus entendus par les responsables politiques.

MENACES AUTORITAIRES

"J'ai l'impression d'être dans une société qui exclut, au lieu de se poser des questions."⁵

D'abord ce fut la reprise du thème très classique de la "récupération" tenu par M Léotard, ministre de nos armées. Thème "récupéré" par M Bayrou. Le ministre de l'éducation qui resta silencieux tout au long des événements, sortit de son silence pour invoquer les "tentatives de déstabilisation". M Giraud, ministre du travail emboîte le pas et parle de "révolution médiatico politique". Des discours qui firent long feu face aux regroupements spontanés des jeunes dans les centres urbains.

Ensuite, ce fut l'essai tout aussi classique d'invoquer la "chienlit" en dénonçant les "voyous et les délinquants". Puis un virage s'opère le week-end du 19/20 mars. Le discours politique change. M Pasqua renvoie la responsabilité aux parents et à l'école qui ne sauraient pas tenir leurs trublions : "les parents devraient se préoccuper un peu plus de ce que font leurs enfants" et s'interrogeant "Mais que font les chefs d'établissement ?" Le prétexte est tout trouvé : les manifestants seraient de plus en plus jeunes, ils auraient, en quelques jours subi un rajeunissement surprenant passant du statut de jeune à celui d'enfant, entre 13 et 15 ans, c'est à dire l'âge du collègue.

Ce serait donc la faute des parents si leurs enfants désespèrent de l'avenir, et celle des chefs d'établissements scolaires si la perspective d'un diplôme soldé au SMIC n'appelle pas des débordements de joie mais de révolte.⁶

Ces propos de notre ministre de l'Intérieur servent avant tout à légitimer la mise en branle de la machine répressive.⁷ Quand les seuls "interlocuteurs" sont représentés par la police alors la confrontation s'engage dans le cycle de la violence.

Selon le nouveau code pénal, dès l'ordre de dispersion donné, tout manifestant est considéré "émeutier" et réprimé comme tel. De nombreuses interpellations ont lieu (338 le 25 mars dont 50 déferées au parquet, 150 le 26 mars, 320 le 31

mars à Paris) et conduisent à des peines lourdes passibles d'emprisonnement⁸ et des expulsions du territoire français sans autre forme de procès suivant la mesure dite "d'urgence absolue"⁹ par "nécessité impérieuse pour la sécurité publique" en principe réservée aux terroristes. La justice à la lenteur si décriée semble prise de folie expéditive.

NON-REPONSE POLITIQUE

Malgré cet arsenal juridico-policiier, impossible de séparer les "bons manifestants" des "dangereux délinquants". Ce ne sont pas quelques bris de glace qui mettent en danger l'état de droit. Mais le renvoi d'une responsabilité politique, celle du gouvernement face à l'insertion professionnelle des jeunes, à la société civile, pose de sérieuses questions quant à la haute considération que ces politiques ont de leur engagement dans une démocratie.

Ce changement d'attitude du gouvernement n'intervient pas au hasard. Fort du résultat électoral au premier tour des cantonales (44,5%), la droite balladurienne se trouve renforcée. Meilleure réponse affirme la majorité gouvernementale à notre questionnement démocratique. La France est conservatrice nous dit-on, cela depuis toujours, d'autant plus dans les moments de crise (cf. Vague électorale de droite après mai 1968).

⁵ propos d'une jeune étudiante, Paris, 30/03/94.

⁶ Au discours politique "80% de bacheliers", le CIP fait correspondre dans un raccourci symbolique saisissant "80% du SMIC".

⁷ Des dispositifs impressionnants sont mis en place lors des manifestations 3300 policiers pour celle du 25 mars à Paris. Les méthodes utilisées parlent d'elles-mêmes: tir tendu de grenades lacrymogènes blessant au visage des manifestants, utilisation exceptionnelle des "grenades à effet de souffle" pouvant provoquer des traumatismes au tympan et des incidents cardio-ventilatoires, tabassages de manifestants maîtrisés et maintenus au sol, confusion entre les missions des policiers en civil "banalisés" et ceux en tenue, détournement de photos d'agence de presse récupérées et affichées dans les commissariats, perquisitions aux sièges de TF1 et France 2 et saisies de cassette vidéo des manifestations,...

⁸ Incarcération sans l'attente du jugement, procédure de comparution immédiate dénoncée par le syndicat de la magistrature, port des menottes au mépris de la présomption d'innocence alors que "seule la réalité des risques (personnes dangereuses pour autrui ou pour elle-

même)" justifie le port des entraves, témoignage des policiers évasif pour reconnaître les "casseur", difficulté pour les avocats d'organiser une défense (connaissance des dossiers quelques minutes avant l'audience sans possibilité d'appeler des témoins), peine allant jusqu'à 6 mois d'emprisonnement ferme...

⁹ Mouloud Madaci et Abdelhakim Youbi ont été expulsés du territoire français le 24 mars, après une manifestation à Lyon le 21 mars, par simple arrêté ministériel sans contrôle de l'autorité judiciaire. Présenté en comparution immédiate le 21 mars, le tribunal les libère le 22 mars en attendant le jugement fixé le 11 avril. La police les place immédiatement en centre de rétention. Le juge refuse de considérer qu'ils constituent un danger pour l'ordre public et les remet en liberté le 23 mars. Le ministère de l'intérieur poursuit néanmoins l'exécution de l'expulsion. Ils ont été privés du droit de se défendre et le tribunal des référés de Lyon a condamné le 25 mars le préfet pour "voie de fait". Il se fonde sur l'article 6 de la convention européenne des droits de l'homme, affirmant que "toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable par un tribunal".

Cette vision fait office d'analyse sociologique alors que la sociologie nous révèle une réalité toute autre : la France d'aujourd'hui est une société non seulement urbaine mais multi-culturelle tandis que le mode de pensée politique et la grille électorale restent attachés au monde rural et à la tradition.

La répartition des cantons favorise une sur-représentation du vote des campagnes habituellement plus conservatrices. Cette inégalité est renforcée par la faible participation des jeunes et des banlieues peu sensibles aux empoignades des notables locaux qui pigmentent ce genre d'élection. S'ajoutent encore les jeunes de moins de 18 ans et les immigrés, vivant essentiellement dans les villes, et qui ne possèdent pas le droit de vote.

Non seulement il n'existe pas de prise en compte des aspirations de ceux qui font la société d'aujourd'hui et de demain mais nous observons l'incapacité chronique des responsables de ce pays à répondre de manière politique à une question politique, glissant sur la pente paternaliste (réponse actuelle¹⁰) ou s'embourbant dans le socioculturel (cf. politique de la ville depuis les 15 dernières années).

C'est pour cela que la gauche, même si le retour des jeunes dans la rue lui offre un bain de jouvence, reste néanmoins en difficulté pour transformer en projet politique ces mouvements de révolte. Et la droite accorde beaucoup de pouvoir au parti socialiste en dénonçant à mots couverts un "chef d'orchestre clandestin" du mouvement.

Des "casques blancs" se proposent d'observer les irrégularités policières. SOS Racisme et Harlem Désir en tête, en sont réduits tels les "casques bleus" à constater les violences de part et d'autre ; leur discrète présence entérine de fait la perte d'influence des mouve-

ments associatifs des années 80 sur les mobilisations actuelles.

Les syndicats ne sont pas en position de dialogue avec les jeunes. Ils avaient dans un premier temps fait le deuil de leur revendication sur l'abrogation du CIP. Leur opposition au plan quinquennal dont fait partie le CIP n'avait d'ailleurs pas été très virulente lors des concertations avec le gouvernement l'automne dernier. La poursuite du mouvement anti-CIP les placèrent en position de "soutien" humain et logistique, signant par là-même leur faible représentativité auprès des jeunes.

Quant aux travailleurs sociaux, en tant qu'observateurs et acteurs privilégiés, n'ont-ils pas en premier lieu à témoigner, en pointant par exemple ces zones de fracture et d'incompréhension qui traversent le corps social ? Les colonnes de PEPS sont à leur disposition...

"Qui casse qui ?" Les seuls véritables casseurs sont ceux qui, par leurs décisions économiques et politiques, brisent la vie de millions de gens par le chômage, l'exclusion, la précarité et la répression."¹¹

CITOYENNETE MANIFESTEE

Pour conclure sur une note optimiste, espérons que 1994 annoncera l'émergence de nouveaux rapprochements qui semblent se dessiner chez les jeunes, accompagnée d'une prise de conscience de leur poids politique.

Ceux de 1968, élites bourgeoises estudiantines, promouvaient la vie libre contre la "culture de masse", contre une société bloquée et pesante, et cherchaient une jonction avec la classe ouvrière. Ceux de 1994, "se battent dès 15 ans pour un travail", appartiennent à tous les milieux, partent d'une frustration individuelle, une angoisse existen-

tialiste, qu'ils découvrent partager massivement. Ils redonnent vie aux droits et devoirs politiques fondamentaux du citoyen.

Ceux de 1986 manifestaient contre la "sélection" de la "loi Devaquet" et croyaient encore en la valeur des diplômes. Comme le mouvement d'aujourd'hui celui de 1986 marquait une rupture de communication entre la jeunesse et la droite gouvernementale¹² dans un contexte de cohabitation. Cependant 8 ans après, un retour éventuel de la gauche ne représente plus pour eux une alternative politique et la dégradation des conditions de vie qui touche aussi les cadres et les classes moyennes ont exacerbé les tensions.

Ceux de 1990, lycéens, manifestaient sous le slogan "du pognon pour l'éducation" exprimaient dans des revendications matérielles les signes insistants du désarroi, établissant pour la première fois une jonction entre les centre-villes et leurs périphéries ; la province prend une place déterminante. Le terme "casseurs" apparaît et les journalistes les recherchent dans les banlieues. M. Mitterrand dit alors "qu'une société qui n'écouterait pas sa jeunesse préparait mal son avenir" et M. Jospin en guise de réponse lâcha 4,5 milliard de francs. Aujourd'hui, des catégories jusqu'à maintenant cloisonnées se sont retrouvées dans la rue et des solidarités virent le jour entre ceux qui s'expriment par les pavés et ceux par les banderoles, entre étudiants, lycéens, jeunes sans logis et chômeurs, entre français et immigrés.¹³ Il semble que les étiquettes de génération "cocooning", pragmatique, sans idéal, apposées sur la jeunesse des années 90 par des quadragénaires nostalgiques ont valées dans la tourmente.

Hugues BAZIN

¹⁰ C'est l'attitude de la carotte et du bâton, le discours se voulant tantôt menaçant, tantôt rassurant, c'est la politique des petits cadeaux, 5.000F pour une voiture neuve, 2.000F pour un nouveau jeune embauché...

¹¹ Etudiant anonyme, Nantes, 24.03.94

¹² Rappelons l'énorme dénégation de M. Balladur dans sa très paternaliste "lettre aux jeunes" (Libération du 17 mars) : "Si nous n'avons pas souhaité vous faire du mal, qu'avons-nous recherché en créant le dispositif du CIP ?" Ce qui veut dire : "Qu'avons-nous cherché en créant

le dispositif du CIP, si ce n'est vous faire délibérément du mal !"

¹³ Beaucoup de manifestants ont refusé la discrimination entre "bons étudiants" et "mauvais casseurs" ; des marques spontanées de solidarité se sont développées le long des mobilisations anti-CIP en faveur de Mouloud Madaci et Abdelhakim Youbi expulsé du territoire : une réponse en écho au 74^{ème} congrès de la Ligue des Droits de l'Homme qui estime que les "les attaques contre les droits des étrangers ont pris une ampleur sans précédent au point de mettre en cause l'état de droit".

INTERVIEW

AVEC TOBIE NATHAN

Professeur de psychologie clinique et pathologique à l'Université de Paris VIII et directeur du Centre Georges Devereux d'ethnopsychiatrie. Il est aussi anthropologue. Il dirige la Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie, et travaille depuis une quinzaine d'années avec des populations migrantes, d'origine non-occidentale. Enfin, il a publié plusieurs ouvrages et de nombreux articles.



PEPS : Existe-il un lien entre le travail social et ton travail d'ethnopsychiatre ?

T. N. : Il y a beaucoup de liens, puisqu'on travaille avec des travailleurs sociaux. Les familles qu'on voit ont des problèmes sociaux, financiers, culturels et psychologiques. On a un premier principe de travail qui est : quand on reçoit une famille, on invite tous les intervenants sociaux concernés par cette famille à assister à la consultation; celle-ci se déroule avec un groupe de thérapeutes d'origines diverses parlant généralement la langue des familles qu'on reçoit. Il peut arriver que la famille vienne accompagnée du médecin, de l'assistante sociale, de l'éducateur etc.

On travaille avec eux pour leur restituer ce qu'on a fait pendant la

séance, et après on reste en contact. Nous pensons qu'il est très important aussi que la représentation de la famille se modifie dans la tête des travailleurs sociaux. Souvent, les travailleurs sociaux ont une idée très tranchée sur la famille, et cela a des conséquences considérables.

Si un travailleur social pense que cette famille est mauvaise pour les enfants il fera tout ce qu'il faut pour que ses enfants soient placés par exemple, et avec la meilleure volonté du monde. Il se débrouillera pour faire placer les enfants, sauf si on arrive, durant les séances, à faire comprendre que cette famille a peut-être des problèmes qui ont une signification, une dynamique familiale. On pourrait voir après s'ils modifient leur opinion sur la famille.

PEPS : N'y-a-t-il pas là un problème, au niveau de la formation dispensée dans les écoles de travailleurs sociaux ?

T. B. : Certainement, c'est le gros problème de la formation des travailleurs sociaux : ils ont été formés à des théories psychologiques et sociologiques qui ont eu cours à un moment donné; qu'ils gardent. A cet époque où on disait : une famille, c'est un père, une mère et les enfants. Qu'une famille sans père, est une famille éclatée etc. On arrive à des situations scandaleuses. Prenons le cas de l'excision des Maliennes : les travailleurs sociaux sont formés dans l'idée qu'excision signifie : «retirer le plaisir aux filles», ils n'ont rien compris au film. Ils ne se posent pas de questions, il arrive même qu'ils dénoncent des fa-

milles à la police avec tout ce qui s'ensuit ...

En outre, ils ont très peu de formation sur le système de parenté africain. Ils ont le désir de rendre cette population blanche, leur faire oublier leurs mode de penser traditionnel, leur faire adopter la pensée française, et ils sont très actifs pour cela. On devrait les inviter à mettre plus d'eau dans leur vin, à être plus souple. Par exemple, j'ai constaté que ceux qui étaient plus souples sur le terrain étaient les juges pour enfants, parce que les juges sont habitués à discuter des textes de lois (sujets à interprétation), ils tiennent compte de la jurisprudence etc... Alors que les travailleurs sociaux ou assistantes sociales pensent que les lois qu'ils ont dans la tête, sont des lois de la nature, indiscutables.

Ils donnent aux familles une représentation des travailleurs sociaux qui s'imprime et reste dans leur esprit des années durant.

PEPS : Les travailleurs sociaux ont-ils tant de pouvoir ?

T. N : Moi, je ne sais pas très bien. Les familles pensent que tout dépend des travailleurs sociaux. Ceux qui sont sur le terrain font un rapport aux décideurs, l'assistante sociale fait une enquête sociale au juge, c'est ce dernier qui décide. Le rapport est donc orienté dans un sens ou dans un autre, et le juge, sauf s'il a envie d'approfondir, suit généralement l'avis de l'assistance sociale. De ce point de vue-là, ils ont un pouvoir farmineux. Quand une assistante sociale arrive dans une cité, les gens disent : «attention elle va voler nos enfants!» Cette politique de placement coûte très cher à l'état et tout le monde le sait. Elle a des conséquences gravissimes pour les enfants.

PEPS : C'est ce que tu qualifies «d'acte de guerre» dans ton dernier ouvrage ? (1)

T. B : Sur le plan philosophique c'est comme cela. Prenons le cas d'un enfant Zaïrois : dans sa famille on parle français, mais aussi le lingala et une autre langue d'ori-

gine (dialecte), ces langues sont présentées dans l'esprit de l'enfant, si on le met dans un foyer ou dans une famille d'accueil, en un an il aura tout oublié. Quand il revient, il est complètement modifié, sa famille ne le reconnaît plus et vice et versa. Cette chose là, c'est irréparable.

Placer un enfant de migrant est un rapt culturel. Et, c'est beaucoup plus grave que de placer un enfant d'un français, puisqu'on ne fait pas que le retirer de sa famille, mais aussi de sa culture d'origine. Les familles ne le supportent pas, et le vivent très mal mais elles ne peuvent rien faire puisqu'elles sur le plan administratif, ils sont souvent dans une situation illégale (carte de travail, etc.).

Elles éprouvent un dégoût de la société française. Elles disent qu'elles peuvent être des mauvais parents, mais elles ont des frères, des oncles, des grand-parents etc., pourquoi on ne place pas nos enfants dans nos familles disent-elles. On ne fait jamais ça, on prend un enfant, on le place dans une famille de culture différente.

Par exemple un Zaïrois dans une famille maghrébine, c'est un désordre absolument épouvantable!

PEPS : Concernant la formation, tu critiques les psychiatres blancs et africains (blanchis dans les universités occidentales) exerçant en Afrique et reproduisant un discours occidental inadapté au contexte. Peux-tu expliquer les bases de ces distorsions ?

T. B : Le moteur de toute cette affaire est une théorie psychologique. La pensée psychiatrique découle d'une pensée médicale, c'est-à-dire, ton corps fonctionne de la même manière que tu sois noir ou blanc. Cela est une approche médicale et transculturelle, sauf pour certaines maladies régionales typiques (en parasitologie). Cette approche ne tient pas compte des différences culturelles. Je veux dire par là que le fonctionnement psychique est basé sur les représentations et personne n'a jamais vu la photo-

graphie de l'inconscient. Les constructions théoriques sont marquées culturellement, c'est là où l'on voit qu'il y a un conflit psychologique et psychopathologique qui est la pensée coloniale qui dit : «nous détenons la réalité sur le fonctionnement de toutes les populations». Or, chaque population a ses représentations, ses propres guérisseurs, sa façon de faire... Ces choses sont balayées d'un trait, surtout avec les psychanalystes (les pires) qui disent : «nous avons la clef pour comprendre le fonctionnement psychique de l'humanité toute entière», c'est le complexe d'Oedipe. Selon nous, ce qui «drive» l'ensemble des comportements des travailleurs sociaux sont des théories psychiatriques et psychanalytiques. Ce qu'il y a à remettre en cause, ce sont ces théories «universelles», c'est ce que j'essaie de faire, c'est là la forteresse.

PEPS : Sur l'intégration des étrangers, ton discours diverge de celui qu'on entend habituellement. Tu prônes presque un modèle communautaire. Serait-il proche du modèle anglo-saxon ?, Comment en es-tu arrivé à cette formulation ?

T. B : Sur le plan technique, suis-je proche du modèle anglo-saxon ? Un petit peu oui ! Les Américains sont comme cela depuis longtemps, c'est une terre de migration, ça se fait d'une manière spontanée. La position de la France y compris dans ses colonies est une politique consistant à attirer les élites de ces pays, leur faire un lavage de cerveau et d'en faire des instruments de conquête des ethnies, c'est-à-dire, on prenait les gens les plus brillants, on les formait, avec leur Baccalauréat, leur service militaire (français) etc. Ils revenaient Présidents chez-eux et avaient pour mission de transformer leur culture populaire.

Les Anglais avaient une politique coloniale différente ; laisser fonctionner les ethnies et s'informer sur leur fonctionnement culturel et éventuellement utiliser leurs dis-

sensions à des fins politiques comme en Inde. Entre ces deux politiques opposées, l'anglaise était la plus efficace. Je ne me situe pas du tout sur le plan politique, mes raisons sont techniques. Lorsqu'on mélange une ethnie, en HLM par exemple, on met un Maghrébin, un Ivoirien, un Malien ensemble, ils ne vont pas se rencontrer sur leurs bases culturelles, ils vont se rencontrer sur le plus petit dénominateur commun. La plupart du temps, c'est une culture de pacotille.

Par exemple, la toxicomanie, la révolte, etc., qui n'est pas une culture élaborée. C'est une espèce de pellicule de culture. Si tu mets un enfant avec des gens qui proviennent de la même origine culturelle, ils vont établir des liens communautaires, tout comme les parents vont tenir leurs jeunes parce qu'ils ont des choses à leur transmettre. A ce moment-là, les jeunes ne se sentiront pas obligés d'aller chercher ailleurs des substituts, des ersatzs, une sorte de simplification culturelle. C'est un peu le problème dans les métropoles africaines où l'on parle une langue simplifiée, avec un avantage, quand ça ne va pas, on te dit : rentre au village ! On te donne un bain culturel d'origine. En France, que peut-on faire ?

Lorsque je parle des ghettos, je ne suis pas pour qu'on parque les gens. Mais qu'on favorise le fonctionnement communautaire, plutôt que d'investir dans les services sociaux qui n'ont pas de pensée sur la population qu'ils veulent assister. Pour changer ce système, il faudra admettre qu'en France, il y a des citoyens de différentes natures, exemple, un Mukongo et un Breton.

Ce qui fera décider le pouvoir public, c'est qu'un jour quelqu'un publie les chiffres catastrophiques sur les jeunes concernant la toxicomanie, l'échec scolaire (classe de réadaptation), la délinquance en Seine St-Denis par exemple, là où il y a des populations migrantes (bien entendu sur la France entière les chiffres sont moins forts). Donc, on peut soit aider ces popu-

lations, soit les laisser s'auto-détruire. C'est la guerre ! Il faut entendre les assistants sociaux : un tel est mort d'overdose, l'autre a été tué par la police, un de plus comme s'ils étaient au front, c'est hallucinant ! C'est pour cela on a intérêt à se réveiller avant que cela ne devienne Los-Angeles.

PEPS : Lorsqu'on parle de l'échec scolaire ou l'échec social, l'un des efforts entrepris a été d'individualiser l'enseignement. Penses-tu qu'il serait souhaitable dans la formation des travailleurs sociaux, qu'on prenne en compte cet aspect ?

T. B. : Il faudrait que les travailleurs sociaux fassent attention aux familles dont elles s'occupent, ils devraient avoir une formation sur la culture des familles migrantes. Ce n'est pas du racisme, au contraire, c'est la connaissance qui permet d'apprécier la culture de l'autre.

En France, on est laïc. Je pense qu'on s'est trompé sur la définition du mot, moi j'avais compris que «laïc», c'était admettre toutes les religions, or, à l'heure actuelle, «laïc» c'est, faire en sorte qu'il n'y ait aucune religion, ce n'est pas pareil ! On devrait laisser toutes les représentations se développer. Pour l'école, le système pédagogique en France mélange tout

le monde. On peut trouver quinze nationalités dans une classe de trente élèves.

Ce sont des classes où ça se passe très mal. Quant on va leur apprendre le français, on devrait être en mesure en même temps de leur proposer les mécanismes de traduction (langues maternelles et langues étudiées).

PEPS : Qu'est ce que tu penses de la revue PEPS ?

T. B. : J'ai jeté un coup d'oeil, je n'ai pas tout lu, je trouve qu'elle est dynamique, j'ai trouvé le contenu extrêmement intéressant et les textes sont assez fouillés. Mais il faudrait travailler sur une présentation plus diversifiée car en général, on ne lit pas les revues des travailleurs sociaux. Il ne faut pas s'enfermer dans un genre, il ne faut pas non plus avoir peur de remettre en cause les travailleurs sociaux ; ne pas se limiter à des congratulations.

Il faut que vous fassiez état dans une rubrique, des situations où l'intervention des travailleurs sociaux a produit une catastrophe (la majorité d'entre elles se passe mal) et dire pourquoi ...

Propos recueillis par

Damien Mabiata



(1) Tobie Nathan, L'influence qui guérit, éditions Odile JACOB, Paris, 1994.

Voir aussi du même auteur :

- Fier de n'avoir ni pays ni ami, quelle sottise c'était ... Principes d'ethnopsychanalyse, Grenoble, La pensée sauvage édition, 1993.

- Le Sperme du diable, Elements d'ethnopsychothérapie, Paris, PUF, 1988.

- Psychanalyse paienne, Essais ethnopsychanalytiques, Paris, Dunod, 1988.

- La folie des autres, Traité d'ethnopsychiatrie clinique, Paris, Daunod, 1986.

- Psychanalyse et copulation des insectes, PUF Grenoble, La pensée sauvage, 1983.

DE Vichy À LA LIBÉRATION

ILLUSIONS ET RÉALITÉS DU SERVICE SOCIAL⁽¹⁾

Encensé par le régime de Vichy, le service social a préféré occulter de sa mémoire ce passé considéré honteux. Or, à mi-chemin entre les services sociaux clandestins, légataires de la résistance et les services sociaux officiels, héritiers d'un régime déchu, les assistances sociales ont su utiliser leur appartenance institutionnelle pour protéger les victimes de la répression. Evoquer la répétition de ces comportements illégaux ou de dissidence semble réducteur et le questionnement sur le concept de «Résistance» s'impose.

10

LE TEMPS DES CONVERGENCES

Avec l'instauration du régime de Vichy, un nouvel ordre moral pour le relèvement de la France apparaît et le corps des 5000 assistantes sociales est perçu par les instances dirigeantes comme un élément de cohésion sociale. Avec cette doctrine d'Etat basée sur les vertus de la famille saine,

les assistantes sociales purent se forger une élimination. Effectivement, l'administration, par la voix du secrétariat général à la famille, élabore un projet d'Union nationale dans le cadre de la «charte du travail» afin qu'elles bénéficient des mêmes prérogatives que les médecins pour la défense des intérêts matériels et de l'honorabilité de la profession. Ce projet ne faisait pas l'unanimité chez les médecins.

ENTRAIDE ET SOLIDARITE DANS LE MILIEU RESISTANT

Alors que l'effigie de Pétain et sa doctrine conservatrice conditionnent la légitimité des assistantes sociales, la répression à l'encontre des indésirables provoque un inévitable cortège de drames familiaux. Ainsi très tôt, des militantes du parti communiste clandestin se mobilisèrent et organisèrent des actions sociales de masse pour venir en aide aux familles de résistants. A la libération, les responsables de l'Union des Femmes françaises pour la défense de la famille et la libération de la France, relevées par une presse de gauche, vilipendèrent les assistantes sociales, stigmatisant leur origine bourgeoise et leur ralliement apparent à la cause de Vichy.

Grâce à une assistante sociale qui deviendra une des grandes figures de la résistance féminine : Berty Albrecht, une autre chaîne de solidarité fut mise en place au sein du Mouvement «COMBAT» pour venir en aide aux familles de résistants incarcérés. Le qualificatif de «clients» attribué traditionnellement aux usagers du service social devient ici sérisoïre car la distinction entre aidants et aidés est gommée par les mê-

mes risques encourus et l'indispensable confiance absolue faisant apparaître un nouvel ordre social.

Sous l'égide de l'U.G.I.F (Union Générale des Israélites de France) instituée le 2 décembre 1941, l'oeuvre de secours aux enfants (O.S.E) et les éclaireurs israélites de France (E.I.F.) ont pu s'occuper de la population juive étrangère pendant les grandes rafles de 1942. Les déportations massives et l'occupation de la zone Sud contraindront le personnel de ces institutions à rejoindre la clandestinité. Au sein de ces institutions, de nombreuses assistantes sociales sauvèrent beaucoup de jeunes.

LE POUVOIR DES ILLUSIONS

Alors que l'entraide oecuménique a pu être mise en exergue pour le sauvetage de la population juive rien n'a été dit de façon officielle sur la contribution des assistantes sociales dans cette lutte pour la survie.

Partout en France, au sein du Secours National, sont apparues des duplicités par le biais des aides vestimentaires et des soupes populaires administrées par les assistantes sociales. Des familles juives ou des prisonniers évadés ont pu être cachés avant de quitter le territoire. Mademoiselle Fuglesan, assistante sociale du Secours National de Sedan aura été un maillon d'une de ces chaînes d'évasion avant de mourir à Ravensbruck.

Des assistantes sociales proches de la ligne de démarcation se servaient de leur laissez-passer pour tromper l'occupant et faciliter le passage de « voyageurs » particulièrement menacés. De même les assistantes sociales clandestines du circuit GARREL

ont pu poursuivre leurs tâches auprès des enfants juifs parce qu'elles émargeaient sur la liste du personnel du Secours National. Ce n'est pas l'institution qui dérogeait aux lois du gouvernement de Vichy, mais des individus isolés qui profitaient de la légalité de leur employeur pour mener des actes clandestins et dissidents dont la mise en oeuvre était facilitée par l'apparente soumission et adéquation au régime. C'est par leur conscience professionnelle que les assistantes sociales parvenaient à assumer ce double-jeu, aidées par un sentiment de solidarité de leur corps professionnel.

L'action de Mademoiselle Trillat, assistante sociale au Service sociale d'aide aux émigrants (S.S.A.E.) éclaire particulièrement cette ambivalence entre la fonction officielle et l'apparition d'actes clandestins nécessaire à la poursuite de l'activité professionnelle. Travaillant pour les étrangers particulièrement vulnérables ou internés, elle put collaborer avec le régime de Vichy pour obtenir le maximum d'autorisations de sorties tout en cachant des familles juives avec l'aide des organismes clandestins. Comme toutes les responsables du S.S.A.E., elle fut arrêtée par la Gestapo quelque temps avant la libération. Torturée, Mademoiselle Trillat fit du secret professionnel, un adage auquel on ne déroge pas.

Cinquante années après ces tragiques événements, elle résume ainsi l'ambivalence de sa tâche : « Je ne prétends pas avoir fait de la résistance. Je prétends avoir fait mon travail aussi bien que je le pouvais. Une assistante sociale qui travaillait pour les étrangers devait les protéger au maximum. Il fallait qu'on fasse des démarches officiellement et clandestinement ... Ce n'était pas de la résistance, car on a maintenu des familles entières en vie » (2).

La spécificité de cette profession a été utilisée à bon escient par les réseaux et les mouvements de résistance sous l'impulsion d'assistantes sociales engagées dans la lutte contre l'occupant. Ainsi Mademoiselle Sivadon, alors directrice de l'école des Surintendantes d'Usine prêta ses locaux avec discernement au Mouvement « COMBAT » afin que les réunions puissent s'y tenir en toute sécurité. Certains responsables de l'armée secrète accorderont leur confiance à des assistantes sociales sous prétexte que leur formation les avait rendues aptes à l'investigation. De même que le secret professionnel permettra à Madame Girou, assistante sociale à la « Petite Gironde » de recevoir les consignes secrètes du Général de Gaulle. Dans ce contexte, la fonction d'assistante sociale a prédisposé ces femmes à devenir des résistantes authentiques.

Cette résistance fonctionnelle émane de la contradiction attachée à cette profession et aux paradoxes qu'elle engendre. Travailler pour les réprouvés au sein d'un cadre institutionnel et politique qui produit ces exclusions et instaure la répression implique non pas une soumission à l'ordre établi mais un refus délibéré de la résignation en pratiquant la ruse en silence et dans l'ombre. Ainsi ont pu se créer des pratiques professionnelles à plusieurs facettes où les faux-semblants et les trompe-l'oeil devinrent des outils indispensables.

Armelle Mabon-Fall

(1) Cet article est issu d'une maîtrise A.E.S. obtenue en 1991 à l'Université Paul Valéry Montpellier. La Fédération Nationale des Déportés Internes Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.) lui décerna le 2ème prix MARCEL PAUL en 1993.

(2) Interview de Mademoiselle Trillat, 17 février 1989.

SADDAM-CITY, OU «DÉSESPOIR-CITY»

En tant qu'assistante sociale et en tant qu'occidentale, j'ai voulu comprendre la situation sociale de l'Irak après la guerre déclenchée à l'aube du 16 janvier 1991 par les Occidentaux sous la direction des Etats-Unis.



Mes impressions lors de mes quatre voyages en Irak peuvent être considérées comme un appel criant à la justice. Mais qui se soucie de justice ?

Comme le signale Pierre Rossi, «On sait depuis Oedipe que les crimes des Etats sont expiés par les peuples ; que la publicité est devenue la reine du monde et que, même si la vérité finit par l'emporter sur l'esbrouffe, momentanément et pour un temps, c'est la vérité qui craque ; on la hait jusqu'à la bannir de nos sociétés trop civilisées pour être honnête. L'histoire est coutumière de ce renversement des valeurs» (1).

42 MOIS DE BLOCUS ET UNE ECONOMIE DU MARCHE NOIR...

Lors de mon premier voyage en Irak, en août 91, le dollar se changeait au cours parallèle à moins de 20 dinars irakiens. Deux ans après il se changeait à 80 dinars, six mois plus tard il se changeait à 200 dinars, il a pu monter à 300, au terme de la dernière mission d'EKEUS en février 94, concluant à un maintien des sanctions et à la nécessité d'une période probatoire supplémentaire. En période de préparation du Ramadan où tout se

stocke et se vend à prix d'or, phénomène banal en pays arabe mais dont l'Irak était épargné jusqu'alors, ces déclarations ont produit un effet immédiat de spéculation sur la monnaie locale et le prix du dollar. Les salaires varient entre 400 et 1500 dinars, soit l'équivalent de 2 à 7 dollars, alors que les prix des produits courants subissent une hausse effrénée. On paie un plateau d'oeufs le tiers d'un salaire, de même que le kilo de viande, le lait comme le kilo de farine ou de riz se vendent à 150 dinars, les vêtements usuels : jupes, corsages, chaussures absorbent chacun un mois de salaire, si ce n'est plus.

A la question : «Mais comment faites-vous?», l'on répond :

«Chacun est devenu commerçant». Il faut entendre «trafiquant», tant il est impossible dans ce désordre généralisé de maintenir une éthique de vie devenue meurtrière dans l'asphyxie orchestrée du pays. Chacun survit par le cumul de deux emplois minimum, quand on en trouve la possibilité, mais aussi grâce à la distribution par l'Etat des produits de première nécessité. Elle s'organise à prix subventionné, c'est-à-dire dérisoire, par un système de tickets de rationnement, mesure vitale pour la population reconnue à l'unanimité, et porte sur la farine, le riz, le sucre, les

savons, la lessive, les cigarettes, l'huile, la viande et le poulet selon les arrivages et la production agricole, d'autres produits usuels comme les allumettes. Il n'est pourtant pas rare de voir des enfants revendre sur les bords des routes au prix du marché «libre» ces produits distribués par l'Etat. Ainsi, dès leur plus jeune âge, les enfants sont-ils initiés aux règles du marché «double», à moins qu'ils ne soient contraints par leur famille à travailler ou à mendier et ne rentrer le soir qu'avec une somme convenue de dinars.

SADDAM-CITY, OU «DÉSESPOIR-CITY»

Une visite inopinée de Saddam-City, le quartier le plus pauvre de Bagdad au sud de la ville, fait prendre la mesure de la détérioration de la vie populaire. La ville étale la misère de ses souks en plein air, de ses marchés de légumes et d'alimentation très peu achalandés, submergés de débris, de sachets de plastique accumulés en tas par le vent le long des caniveaux ou sur les bas-côtés des avenues. Le nettoyage des ordures n'est-il point assuré? On nous explique que les incitations municipales restent vaines auprès d'une population réfractaire à tout soin

de la cité. 500 000 habitants y vivent agglutinés, tous shiïtes d'origine, isolés maintenant de la ville par le manque de transports en commun, surchargés avec de trop rares fréquences de passage et de véhicules personnels impossibles à entretenir.

Nous sommes intrigués par une vaste tente dressée le long d'une avenue centrale. Grâce à la présence de Najeh, journaliste de langue arabe, nous sommes introduits avec Paul, journaliste zélandais Free Land, sur les banquettes de la tente par un hôte qui explique sa raison d'être. Il s'agit d'une tente dressée pour une veillée funèbre, pendant trois jours consécutifs selon la tradition sacrée, observée quelles que soient les circonstances, même en temps de guerre. Une trentaine d'hommes et de garçons, exclusivement, y écoutent la lithanie d'un homme endeuillé, en attendant le repas rituel servi selon la tradition. Les femmes, elles, sont rassemblées dans les maisons limitrophes dans une même pièce, toutes vêtues de noir, assises à même le sol, accroupies dans la même posture pendant trois jours, avec leurs fillettes et leurs bébés. La tradition impose une stricte séparation des sexes.

On y pleure la mort d'une jeune femme de 22 ans, Ouda HAMID, victime d'une brûlure mal soignée, nous dit-on. L'explication surprend à peine quand on connaît l'état de vétusté actuel des hôpitaux et du dispositif de soins, l'impossibilité de trouver ou d'acheter des médicaments, depuis le blocus et l'étranglement économique du pays. «Nos enfants rentrent vivants à l'hôpital, ils en ressortent morts». Aussi n'est-ce point étonnant de constater les chambres presque vides, envahies de mouches l'été, privées de produits d'entretien et de climatisation qu'on ne peut réparer. Il s'agit de produits et de matériels frappés d'embargo par l'O.N.U...

La présence de Najeh permet à la conversation de se poursuivre de façon plus confiante. Il ne s'agissait point en fait d'une brûlure, mais d'un suicide par le feu. La jeune femme excédée par sa vie de misère et de privations s'en est prise

à son mari pour lui reprocher son impotence. La dispute s'est envenimée, elle n'en pouvait plus, elle a pris le parti de s'asperger de pétrole et de s'immoler par le feu. Elle laisse un bébé de six mois...

Les mots défilent pour rendre compte de l'horreur et désigner la limite que les êtres franchissent, happés par le néant et par le désespoir. Cette jeune femme s'est immolée avec le pétrole que l'Irak ne peut plus exporter. Ce désespoir est-il audible, est-il recevable dans nos contrées civilisées et repues?

LA QUESTION DE DIGNITE

Nous ne quitterons pas nos hôtes sans avoir consommé le repas rituel préparé et servi selon la tradition, du riz, un peu de viande, quelques légumes et du pain, réduit à un seul plat en raison du blocus. Gauchement, je propose du chocolat pour les enfants présents. L'hôte rétorque alors : «Ce n'est pas du chocolat que je veux pour mes enfants, c'est ma dignité».

Cette situation socio-économique de l'Irak a même été dénoncée par les religieux qui ne trouvent aucune justification morale.

Au colloque des Droits Humainaires organisé du 6 au 8 février 1994, à Bagdad, un orateur Chrétien a demandé aux hommes religieux de quitter leurs églises et leurs mosquées pour aller dire l'injustice de cette guerre sans précédent dans l'histoire. Moralité... de la finance.

Pendant ce temps, industriels et hommes d'affaires européens et français grouillent à l'hôtel Rasheed. La toute nouvelle section des intérêts irakiens, ouverte à Paris sous drapeau marocain, délivre à tours de bras les visas d'entrée en Irak aux gens de la finance qui attendent toujours le feu vert politique de nos gouvernants. Ils mesurent l'incompétence des décideurs politiques qui continuent d'isoler l'Irak de tout échange économique et technologique avec le monde, par le gel des avoirs irakiens dans les pays occidentaux et le verrouillage des procédures bancaires. Les Américains, eux, ont

pris le soin de réouvrir une section de leurs intérêts à Bagdad, et guettent en rapaces les marchés et les transactions commerciales, sans concurrents sérieux. L'annonce d'une délégation de pétroliers irakiens reçue en France dans les prochains jours a même déclenché une protestation véhémement de l'ambassade américaine auprès du Quai d'Orsay, «au nom de la solidarité de la coalition»... Pendant ce temps, les Américains négocient un tarif préférentiel de 10 dollars inférieur au cours du marché officiel sur la totalité de la production pétrolière irakienne à venir... Jusqu'à quand les politiques français, de droite comme de gauche, resteront-ils sourds au drame du peuple irakien et aux effets de leur engagement servile à une cause américaine revêtue des oripeaux onusiens?

La logique de ce parti-pris semble se confirmer avec le choix politique affiché de privilégier les relations d'amitié avec Israël. Espère-t-on là les marchés et les transactions commerciales susceptibles de réanimer l'économie française, après avoir en vain tenté de courtiser les marchés saoudiens? Un banquier libanais me confie au retour : «Depuis l'effondrement de l'empire soviétique, un seul dieu règne sur le monde : le dieu américain. Le monde arabe est définitivement foutu.»

Aussi ne faut-il pas être surpris d'entendre çà et là des discours fermes, voire menaçants, en Irak et ailleurs, ni de voir se généraliser les violences et le radicalisme «intégristes» dans les pays du Sud et le monde arabo-musulman. Autant que le retour à une morale, il y a lieu d'en déduire la condamnation d'une politique sans morale, selon les dirigeants du F.I.S en Algérie, analysée ainsi par Pierre ROSSI. A lire et à interpréter comme réponse à la violence occidentale, promue sous les prétextes d'ingérence humanitaire et de leçons de démocratie.

Alice Bsereni

Assistante sociale

(1) Pierre Rossi, Préface de Laguerre du Golf abien eulieu!, elle dure encore, Alice Bsereni, ouvrage inédit à paraître.

LES ENJEUX DE

Dire qu'il existe une inadaptation entre les formations initiales et les réalités de terrain, n'est pas une nouveauté ; les intéressés nous l'ont confirmé à plusieurs reprises. Le fait nouveau réside dans la continuité de ce décalage.

L'objet de ce dossier est de contribuer à clarifier les enjeux de la formation des travailleurs sociaux. Les éléments qui ont servi la réflexion sur le sujet se situent autour des thèmes suivant :

- a - les savoirs à enseigner,
- b - les pédagogies utilisées en situation de formation,
- c - les conditions matérielles des lieux de formation.

a) Le contenu des matières à enseigner ne correspond plus totalement aux préoccupations sociales actuelles. Ces matières comprennent surtout les normes de la société, les indicateurs de l'adhésion au système dominant, et constituent essentiellement les éléments normatifs et acceptables au sein de la société.

Tout apprentissage ne rentrant pas dans ce cadre sera vu et interprété comme inapproprié, inacceptable et marginal.

Le rôle essentiel de la formation devient alors important pour autant qu'elle a pour fonction la formation des travailleurs sociaux éduqués par les normes et dans les normes, à qui on confie les situations sociales problématiques et non normatisées. Dans cette condition, pourraient-ils exercer leur métier autrement qu'en utilisant les outils de réflexion issues de leur formation initiale ? Pourraient-ils avoir un autre langage que celui dans lequel ils ont été formés ?

Comment pourraient-ils pratiquer leur profession sans se référer à ces critères normatifs ? Comment rester dans la légalité en régularisant les situations des personnes dites «clandestines» auxquelles, la loi n'autorise aucune solution sauf l'expulsion ?

Par quel raisonnement les travailleurs sociaux peuvent-ils convaincre les petits dealers ayant accumulé d'innombrables situations d'échec dans leur vie de se mettre dans le «droit chemin», alors qu'ils vivent dans une société caractérisée par le pouvoir de l'argent gratuite induisant l'idée d'un certain «bonheur gratuit» ?

C'est là que se situe l'enjeu des formations : proposer une alternative à la formation de techniciens appliquant des décisions prises par d'autres.

Considérer la hiérarchie comme seule habilitée à penser le pouvoir des choses et des personnes ne peut que renforcer les rigidités organisationnelles.

b) Sur le plan pédagogique, les formations sont souvent marquées par des courants positivistes et les rapports enseignants/enseignés restent basés sur la reconnaissance du pouvoir de l'enseignant (ici formateur).

Mis à part quelques situations isolées, les connaissances à transmettre, en particulier dans le domaine de la méthodologie, se font au moyen de techniques quantitatives issues de la sociologie standard.

Les technologies d'apprentissage demeurent essentiellement centrées sur la consommation du Savoir et ne prennent pas en compte les acquis des élèves en formation. Ces techniques et ces approches en cours ne favorisent pas souvent la reconnaissance et la validation des acquis (personnels) des apprenants.

Or, la naissance des problèmes sociaux «nouveaux» (la toxicomanie, les RMIstes, les SDF, les problèmes propres aux banlieues, etc.) demandent de la part des travailleurs sociaux une compétence se fondant sur l'approche qualitative en sociologie.

La compréhension de la problématique des jeunes ne peut se faire qu'en

LA FORMATION

passant par un travail de terrain de type ethnologique et non par un traitement statistique basé sur un dispositif quantitatif.

La formation des travailleurs sociaux peut ne pas être limitée à l'école et l'élève/praticien arrive quelquefois à se donner les moyens de dépasser le cadre purement institué de la formation. C'est ainsi que dans l'exemple de l'article «De l'éducateur au formateur ... » (p30), le travailleur social en devenant lui-même un acteur permanent, a pu transformer le cadre de son travail en dispositif instituant de la formation continue.

Outre la méthode ethnographique ou ethnosociologique (p18), celle de la gestion mentale peut être vue comme une approche intéressante dans la formation des travailleurs sociaux. Elle vise à rendre l'élève conscient de son propre fonctionnement intellectuel et à lui permettre ainsi d'améliorer ses aptitudes et ses performances (p25).

Un autre moyen (cher à PEPS) peut être utilisé pour la formation ou plutôt l'auto formation des travailleurs sociaux : l'écriture.

Une écriture non contraignante, non officialisée dans laquelle l'écrivain joue le rôle de porteur de sens (p27).

c) Les conditions matérielles quelquefois insuffisantes et le manque de moyens, ne facilitent pas non plus un travail social «convenable». Nous traversons une période caractérisée par l'absence d'une politique sociale aussi bien pour les travailleurs sociaux que pour des populations démunies. Cette période est dominée par une baisse importante des financements publics et par une logique de traitement social des problèmes.

Le manque matériel ne permet pas un travail approfondi auprès des usagers et ne laisse pas non plus la possibilité aux travailleurs sociaux de se lancer dans un travail d'auto-formation.

Différents mouvements de lutte des professionnels du social pour la reconnaissance de leur formation professionnelle et pour une application de la réforme des diplômes permettant une promotion sociale, vont dans le même sens.

La Coordination Régionale des Centres de Formation au travail social du Nord souligne les problèmes que pose le manque de moyens. Elle rend compte du travail social comme gérant une masse de «fantassins» peu payée, mal formée et sans grande garantie (p36).

La question de la formation aujourd'hui placée au centre des débats ne pourra véritablement se traiter qu'en intégrant une réflexion sur les enjeux idéologiques du travail social, sur les contenus professionnels et enfin sur les statuts des personnels (p34).

Un renforcement des actions sociales menées par des personnes bénévoles et l'encouragement institutionnel du travail social post-bénévolat, ne confirme-t-il pas d'une part les manques de moyens et l'insuffisance des pratiques des professionnels dans le champ social ?

Le fait que le dossier des mal logés soit conduit par L'Abbée Pierre et non par des travailleurs sociaux, ne confirme pas par ailleurs une certaine inefficacité des formations ?

Mais les enjeux de la formation résident aussi dans les nouveaux textes législatifs qui sont à l'origine de modification de programme et de la préoccupation de certains autres, annonçant peut-être une refonte globale de la formation.

Même si une tendance vers l'élévation du niveau de formation des travailleurs sociaux peut trouver sa légitimité sur un plan statutaire, cela ne tenderait-il pas la construction d'une identité professionnelle davantage coupée des réalités socio-économiques des usagers devenus parallèlement de plus en plus démunis ?

Mehdi Farzad

LE TRAVAIL SOCIAL AUJOURD'HUI OU L'ART DE "BRICOLER"...

Les interrogations qui traversent la formation font écho à la crise du travail social et de façon plus générale à la crise sociétale.

Alors qu'au début du 19^{ème} siècle s'était posée la question d'un accroissement du travail humain pour assurer l'essor d'une société industrielle, aujourd'hui sa diminution est à l'ordre du jour. Le capitalisme a trouvé les moyens de dépasser la crise économique en structurant son appareil de production sur la haute technologie et la finance. Le résultat immédiat est la constitution d'un chômage endémique dont on ne se demande plus qu'à quel niveau il se stabilisera (25% de la population active en Espagne fin 1994 d'après les études de l'union européenne). Le retour de la croissance ne ferait qu'accélérer ce mouvement puisque désormais l'avenir repose sur un pari : la machine (automatique, robotique, télématique etc.). La richesse nationale mesurée par le P.I.B. augmente, mais notre système de redistribution et de transferts sociaux est lié au salariat, à l'activité à but économique. Celle-ci étant en régression, il produit une paupérisation accélérée à l'intérieur de nos sociétés duales (le rapport centre / périphérie est désormais transféré à l'intérieur des sociétés développées) et le lien social se délite.

Faute de se confronter à ces causes structurelles, les politiques essaient des remèdes classiques, évitant là de scier la branche sur laquelle repose leur domination mais y perdant les derniers éléments de leur crédibilité.

Dans ce contexte de «moyen âge planétaire» (E. Morin)¹, la démocratie (conflictuelle par essence) a laissé la place à un ersatz : la «démocratie consensuelle». L'inadéquation entre les demandes sociales émergeant d'une société civile fracturée et les réponses institutionnelles disponibles (institu-

tions obsolètes dans bien des cas parce que créées dans un autre contexte ou en crise organisationnelle) est de plus en plus grande. Le travail social, dont le mandat par définition se construit dans et sur cette inadéquation, ne peut être que travaillé par de multiples contradictions. Aujourd'hui celles-ci deviennent ou sont ressenties comme des paradoxes, donc ..., indépassables.

L'épuisement professionnel touchant les professions sociales se traduit entre autres par la fuite de certains secteurs parmi les plus exposés comme la polyvalence de secteur ou le milieu fermé. A côté de tels phénomènes émergent de nouvelles professions (chef de projet dans le cadre du développement social des quartiers, responsable de développement social urbain, chargé de mission etc.), l'ingénierie sociale est présentée comme la solution d'avenir du travail social.

Les centres de formation sont doublement interrogés par ces bouleversements sociaux puisqu'ils sont économiquement menacés (baisse de l'enveloppe budgétaire, en francs constants), obligés de diversifier leurs activités et situés, de par leur place dans le processus de reproduction sociale, au coeur des enjeux idéologiques et de pouvoir.

Ingénierie sociale, formation universitaire, enjeux européens... constituent autant de maîtres mots qui, tour à tour viennent occuper le champ du débat ; agités comme des remèdes magiques ils tiennent lieu de réflexion. Réflexe techniciste qui transforme le travail social en gestionnaire d'un ordre institué alors qu'il pourrait être un lieu d'expérimentations, d'innovations et d'interventions (forces instituant) permettant à terme une institutionnalisation donc un mouvement.

Rappelons que gérer revient toujours à administrer l'état des choses alors que l'urgence est aux changements et au risque permanent d'un engagement sur lequel il reste à penser. Les demandes sociales fonctionnent comme autant d'analyseurs de nos institutions, «jamais le défi n'avait autant approché la limite du système. L'enjeu, c'est l'utopie à marche forcée» affirme J. Pain (2) à propos de l'institution scolaire et nous pourrions aisément

appliquer ces propos aux institutions sociales, en ajoutant avec R. Castel (3) : «en se cherchant des cautions savantes, l'utopie se monnaie en technicisme».

Le débat qui prend forme ici s'apparente à celui que P. Bourdieu (4) résumait en opposant les sociologues aux ingénieurs sociaux : «une bonne partie de ceux qui se désignent comme sociologues ou économistes sont des ingénieurs sociaux qui ont pour fonction de fournir des recettes ... ils offrent une rationalisation de la connaissance pratique ou demi-savante que les membres de la classe dominante ont du monde social. Les gouvernants ont aujourd'hui besoin d'une science capable de rationaliser, au double sens, la domination, capable à la fois de renforcer les mécanismes qui l'assurent et de la légitimer».

L'enjeu des formations initiale et continue réside dans l'alternative : -former des techniciens capables d'appliquer au mieux les décisions prises par d'autres, renforçant là les rigidités organisationnelles où tout s'appuie sur une hiérarchie désignée comme seule habilitée à penser le gouvernement des choses et des personnes (cette centralisation étant par ailleurs aggravée par la décentralisation que d'aucuns appellent le «retour des féodalités locales») - ou former des intervenants sociaux capables d'analyser des situations, d'inventer des réponses, d'élucider leurs pratiques et de confronter avec les décideurs le champ des souhaitables et celui des possibles.

Dans cette optique, le double diplôme (option retenue actuellement par certains instituts régionaux), professionnel et universitaire (administration économie sociale) est une piste intéressante pour les travailleurs sociaux par les ouvertures qu'il inaugure sur les plans théoriques et pratiques.

Il pose cependant quelques problèmes :

- lourdeur des études : effet de superposition plus que de complémentarité entre les deux cursus.
- place exorbitante des stages.
- la filière universitaire impose sa logique juridique, économique... suivant les universités avec lesquelles les conventions sont passées, reléguant les sciences de l'homme et de la société au rang de parents pauvres dans ces montages.

Si un renforcement des pôles juridique et économique était sans doute inéluctable, après un «tout sciences humaines» abusif, le mouvement pendulaire auquel on assiste correspond davantage à des enjeux politiques, quand le phénomène social, la relation, le changement social ... disparaissent derrière la gestion technocratique.

Ainsi on ne s'attaque pas à la pauvreté mais on gère la population des pauvres grâce au revenu minimum d'insertion. Il s'agit moins aujourd'hui de construire des réponses nouvelles face à l'émergence de demandes sociales urgentes et massives, mais de faire correspondre ces demandes aux réponses existantes, quitte au passage à les modifier quelque peu... ici les professionnels s'usent rapidement.

Dans le vide social qui gangrène les espaces urbains les plus paupérisés, la question centrale est celle de la désaffiliation sociale dont parle R. Castel (5) et d'une intervention possible des professionnels supposant compréhension, analyse de l'implication et du positionnement institutionnel et ... action entre la fuite dans une théorisation et l'illusion empirique.

Faute de constituer un espace de paroles et de pouvoirs, les formateurs semblent subir les changements actuels plus que les accompagner...les universitaires dans un tel contexte, sans interlocuteur réel, sans rapports de force, ne négocient pas mais imposent leurs règles ou à l'occasion se disputent du pouvoir.

L'enjeu est pourtant de taille, puisqu'il s'agit de mettre en place des formations théorico-pratiques autour d'un projet associant différents acteurs, à condition de construire des équipes, ce qui suppose un travail sur la cohésion (espace de conflit et statut de la différence) et sur la cohérence.

Fréquemment, aujourd'hui les professionnels commencent par «faire comme il faut», puis par «faire comme si», avant de se retrouver parfois condamnés à «faire quelque chose quitte à faire n'importe quoi». Le pari est peut être pour tous d'apprendre à «bricoler» au sens que M. De Certeau (6) donne à ce mot :

«Les usagers «bricolent», avec et dans l'économie culturelle dominante, les innombrables et infinitésimales métamorphoses de sa loi en celles de leurs intérêts et de leurs règles propres. De cette activité fourmilière, il faut repérer les procédures, les soutiens, les effets, les possibilités.»

Didier Martin

sociologue et psychosociologue dans un centre de formation de travailleurs sociaux

(1) E. Morin, article paru dans *Globe*.

(2) J. Pain, *Ecoles : violences ou pédagogie ?*, édition Matrice, 1992.

(3) R. Castel, *Le psychanalisme*, 10/18, 1976.

(4) P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, les éditions de Minuit, 1980.

(5) R. Castel, «De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation» dans *Face à l'exclusion, le modèle français*, sous la direction de J. Donzelot, éditions esprit.

(6) M. de Certeau, *L'invention du quotidien : arts de faire*, 10/18, 1980.

Le dispositif de formation concourt-il à «épanouir» les formés ou au contraire à normaliser leurs manières de penser et d'agir, voire même de concevoir l'action sociale. C'est autour de ces questions que cet article est pensé.

La formation en travail social, passage devenu quasi-obligé pour tout prétendant à une activité professionnelle en ce domaine, est généralement considérée comme un «moment positif», contribuant au développement des facultés intellectuelles et professionnelles des étudiants, mais aussi de leur esprit critique. Cette appréciation de la formation rejoint celle qui est habituellement portée sur l'ensemble des activités éducatives. Selon le sens commun, en effet, l'éducation contribuerait au développement des facultés physiques, intellectuelles et morales d'autrui et permettrait son épanouissement .

Dans ce dossier , il se trouvera sans aucun doute quelques bons esprits pour soutenir (ou tout au moins tenter de soutenir) ce point de vue, largement répandu parmi ceux qui occupent un rôle d'éducatif (qu'il s'agisse de formateurs, d'enseignants, ou plus simplement d'éducateurs), qui a pour première conséquence pratique de justifier le bien fondé de l'action éducative .

Adeptes de l'époché phénoménologique (activité consistant à suspendre «notre croyance à la réalité du monde » (A. Schutz 1987), je m'autoriserai, ci-après, à interroger cette certitude, en m'appuyant plus particulièrement sur deux exemples sectoriels pris dans le cursus de la formation en Service Social .

L'EXEMPLE DE L'INITIATION AUX METHODES DE RECHERCHE

Comme le lecteur n'est pas sans le savoir, une des épreuves du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social consiste en la réalisation d'une recherche présentée par écrit (le fameux «mémoire», bête noire des étudiants) et soutenue à l'oral devant un jury .

Au cours de la formation, et afin de préparer au mieux les étudiants à cette épreuve, en particulier, ainsi qu'à la recherche en sciences sociales, en général, il est prévu et proposé un enseignement à la méthodologie de recherche.

En ce domaine, « la communauté scientifique » s'accorde pour considérer deux grandes orientations :

L'orientation scientifique

Initialement élaborée par H. Durkheim, fondateur de la sociologie scientifique, celle-ci poursuit la perspective de cerner les causes profondes des phénomènes sociaux et d'énoncer si ce n'est des lois, tout au moins des rapports de causalité probable entre les «faits sociaux».

Pour ce faire, H. Durkheim (1892) préconisera l'emploi de la méthode hypothético-déductive qui, à l'époque, avait déjà fait ses preuves dans le champ des sciences exactes. Cette dernière étant particulièrement bien connue des étudiants en service social et des travailleurs sociaux (nous reviendrons ultérieurement sur ce point), je me limiterai ici à un bref rappel.

Comme le précisent R. Quivy et L. Van Campenhout (1988), cette procédure s'articule autour de la sacro-sainte hypothèse, qui, généralement, prend la forme d'une corrélation causale entre deux éléments (de type si A, alors B) et comprend 7 phases : formulation de la question de départ/première exploration/problématisation/formulation de l'hypothèse/collecte des données/analyse des données/conclusion.

Dans cette procédure, l'hypothèse contraint strictement l'ensemble du travail de recherche (en particulier la phase d'enquête) et interdit toute forme d'errance ou dérive au cours de l'investigation.

Cette méthode deviendra rapidement dominante dans le champ des sciences sociales. La domination du modèle estimé scientifique a longtemps cantonné la seconde orientation de recherche aux marges du champ méthodologique.

L'approche ethnosociologique (ou ethnographique)

Du fait du peu de publicité dont a bénéficié l'approche ethnosociologique, je profiterai de l'espace qui m'est accordé ici pour en exposer, plus longuement, les principales caractéristiques.

Bon nombre d'«experts en méthodologie» considèrent que B. Glaser et A. Strauss (1967) ont introduit un nouveau paradigme en sociologie : la théorisation enracinée ou progressive.

J. Poupart, P. Rains et A. Pires (1983) soulignent que l'ouvrage de ces deux sociologues n'a pas pour unique objectif que de légitimer l'emploi des méthodes qualitatives, mais propose «un déplacement quant au but fondamental de la recherche, qui passe de la vérification empirique des théories à l'élaboration de théories».

Certes, il serait difficile de contester à B. Glaser et A. Strauss la paternité du terme : «théorie enracinée». Cependant, l'idée «de laisser se développer une théorie à partir de ce qui est observé dans les situations courantes» (G. Lapassade, p. 60, 1991) paraît déjà à l'oeuvre, bien avant la contribution de ces deux auteurs.

En effet, la rupture semble être consommée de longue date entre la procédure hypothético-déductive et certains courants des Sciences sociales. Deux exemples significatifs illustreront cette affirmation :

- W. Dilthey, puis M. Weber, contesteront la pertinence de la démarche scientifique et proposeront une alternative : l'approche compréhensive. J. Freund en propose la définition suivante : «une méthode logique, orientée vers la saisie du sens d'une activité, ou d'un comportement» (1968, p85).

- F. Laplantine (1987) rappelle que l'anthropologie s'est très tôt différenciée de la sociologie classique, notamment autour des questions métho-

dologiques. Selon ce dernier, la procédure de recherche anthropologique se décompose en deux grands moments :

- Le premier temps est «celui de l'apprentissage par une fréquentation assidue et une véritable imbibation par son objet. il s'agit d'interpréter la société étudiée en utilisant le mode de pensée de cette société, en se laissant pour ainsi dire naturaliser par elle» (p. 146).

Au cours de cette phase, le chercheur collecte le plus d'informations possibles et s'imprègne des «thèmes obsessionnels d'une société, de ses idéaux, de ses angoisses» (p. 148, 1987).

- Ce n'est qu'à l'issue de ce premier travail ethnographique que l'ethnologue/anthropologue s'engagera dans la production d'une théorie ; l'ethnologie étant «une activité résolument théorique de construction d'un objet, qui n'existe pas dans la réalité, mais qui ne peut être entreprise qu'à partir de l'observation d'une réalité concrète que l'on a soi-même effectuée» (p. 193, 1987).

S'inspirant de la réflexion épistémologique de B. Glaser et A. Strauss, mais aussi des travaux de A. Lindesmith (1945), D. Bertaux (1988) proposera un processus de recherche original :

Au cours de l'exploration, premier moment de l'enquête, l'observateur commencera par entrer sur le terrain et, progressivement, découvrira les processus essentiels, les traits structuraux et les enjeux centraux de «l'objet social considéré».

Il procédera alors à une investigation extensive. Lorsque certains aspects du socius observé se révéleront déterminants, le chercheur centrera progressivement son intérêt sur ces derniers et passera à une observation intensive.

Le terrain alimentera et orientera en permanence cette phase. Au fil du recueil de données et de leur analyse une représentation mentale émergera : c'est à partir des observations, et surtout de leur répétition que s'élaborera la théorie.

Une fois établie, la théorie élaborée devra être mise à l'épreuve, soumise au doute. Le chercheur tentera donc de rencontrer des cas, des situations, qui contredisent le modèle théorique construit. Dans cette perspective, le chercheur procédera à une deuxième vague d'investigations auprès de segments du social, peu ou pas considérés durant la première phase d'observation.

En effet toute enquête, à caractère empirique, utilise un mode d'accès au terrain, une entrée.

Celle-ci a tendance à biaiser les données recueillies. Il faudra donc trouver une autre voie d'accès.

Dans son étude portant sur les héroïnomanes, A. Lindesmith (1945) a procédé à la recherche de ce qu'il a appelé «les cas négatifs», contredisant le modèle théorique construit provisoirement, à l'issue d'une première phase d'exploration.

Au cours de cette seconde étape, il s'agira de compléter, de consolider la première élaboration. Cette démarche aboutira à la construction d'une théorie stable et définitive.

Selon D. Bertaux, cette procédure permet d'élaborer une construction théorique «qu'il sera difficile de rejeter tant elle sera ancrée dans l'observation» (1988).

Outre le fait que l'approche ethnosociologique rompt définitivement avec la logique hypothético-déductive, celle-ci présente une autre caractéristique non négligeable : Là encore, en rupture avec l'approche scientifique, qui préconise une distanciation avec «l'objet de la recherche», les ethnosociologues (ou ethnographes) ont opté, si ce n'est pour l'observation participante, tout au moins pour un mode d'observation privilégiant le rapprochement avec les communautés ou les individus étudiés et s'inscrivant dans la durée.

L'honnêteté intellectuelle voudrait que les étudiants en Service Social soient initiés aux différentes méthodes de recherche et qu'ils puissent opter pour l'une d'elles lors de la réalisation de leur travail de recherche.

Par un tour de passe-passe extraordinaire, la diversité méthodologique paraît totalement occultée au cours de la formation, ainsi qu'à l'examen final :

En effet, la plupart des formateurs limitent leur exposé méthodologique à une présentation détaillée de la méthode hypothético-déductive, oubliant ou ignorant qu'il existe d'autres orientations et d'autres manières de faire en ce domaine.

Ce choix arbitraire semble, en partie, lié aux exigences s'appliquant à l'épreuve du mémoire : Pour la notation de l'écrit et de la soutenance, il est tout particulièrement demandé aux jurys de vérifier que les étudiants maîtrisent et respectent La procédure méthodologique, c'est-à-dire la méthode hypothético-déductive.

Il y a plusieurs années (période durant laquelle je participais régulièrement au jury du Diplôme d'Etat), j'avais adressé un courrier à la Conseillère Technique de la DRASS Ile de France, dans lequel j'émettais le souhait que soit créé un groupe de travail à ce propos. Le temps a passé et visiblement ce groupe n'existe toujours pas.

Il est vrai que la Conseillère Technique régionale a certainement d'autres préoccupations plus urgentes, et que peu de personnes, s'intéressant à la formation, semblent être préoccupées par ces «détails méthodologiques».

Certes le travail social doit faire face, aujourd'hui, à des questions beaucoup plus importantes. Cependant, il n'en reste pas moins choquant de constater que des étudiants, ayant suivi 3 années d'études supérieures dans un domaine qui se veut proche des sciences sociales et humaines, soient intimement persuadés qu'il n'existe qu'une et une seule méthode de recherche.

Pourtant cela est le cas. J'ai encore eu l'occasion de le vérifier il y a quelques mois, lorsque j'ai abordé cette question avec des étudiants rencontrés à l'occasion d'un stage. Ces derniers m'ont assuré qu'à aucun moment de la formation on ne leur avait présenté cette procédure de recherche.

L'indifférence du travail social pour cette forme d'observation, qui, comme le rappellent C. Bachmann et J. Simmonin (1981), permet d'appréhender avec précision les pratiques et l'univers d'autrui, s'avère tout à fait surprenante.

Il est, en effet, paradoxal que le travail social prétende oeuvrer dans le respect de la différence sans au préalable se donner les moyens de cerner les particularités culturelles des communautés ou des groupes auprès desquels il est mandaté pour intervenir.

L'EXEMPLE DE L'INITIATION AUX POLITIQUES D'INTERVENTION SOCIO- SANITAIRE DANS LE DOMAINE DE LA TOXICOMANIE

Lors d'une récente conférence, O. Ralet distinguait deux «paradigmes» en ce domaine de Santé Publique. Par égard pour le lecteur, et au risque de déséquilibrer cet article, je me limiterai, ici, à

rappeler brièvement ces deux stratégies d'intervention (pour plus de détails, Cf les articles publiées dans les numéros 44 et 40 de la revue).

L'abstinence obligatoire

Cette première orientation, longtemps dominante selon l'orateur, a pour visée l'éradication du phénomène d'usage de drogues». Comme je l'ai souligné dans un précédent article, cette option est longtemps restée prévalente en France. En effet, jusqu'à une période récente, le dispositif socio-sanitaire spécialisé en toxicomanie se concentrait uniquement sur l'aide à «la sortie de toxicomanie».

La réduction des risques

Ce second paradigme, à caractère pragmatique, tend à accepter l'usage de drogue comme un fait incontournable et se donne pour objectif d'en réduire les conséquences préjudiciables tant pour les usagers que pour leur entourage. L'éradication est ici abandonnée au profit d'une gestion moins problématique du phénomène.

La Grande Bretagne a été un des premiers états occidentaux à oser expérimenter cette stratégie : En effet, dès 1926, et à la suite de recommandations d'experts (le Rolleston Committee), la prescription de stupéfiants aux «toxicomanes» a été autorisée par les autorités.

Cette politique prendra une plus grande envergure au cours des années 1970, et ce, suite à l'extension du phénomène d'usage de drogues émergent durant la décennie précédente.

A cette même période, les Pays-Bas adopteront une stratégie semblable. Par la suite, la pandémie de SIDA amènera la plupart des pays européens, exceptée la France, à s'engager dans cette voie.

Contrairement à une idée répandue dans l'hexagone, la politique de réduction des risques n'est en rien une orientation récente et exotique. A contrario, celle-ci s'avère relativement ancienne (datant d'une vingtaine d'années) et proche (puisqu'élaborée par nos voisins européens).

Ces deux caractéristiques auraient dû faciliter, si ce n'est leur introduction en France, tout au moins un examen attentif dans les institutions de formation concernées par les questions socio-sanitaires, et en particulier les Ecoles de Service Social, qui ont, de longue date, prétendu porter

un intérêt pour les expériences innovantes, élaborées à l'étranger.

Pour avoir fréquenté ces institutions (tout d'abord en qualité d'étudiant, puis de formateur vacataire), je peux confirmer ici que ces questions n'ont pas été abordées jusqu'à une période très récente (ne connaissant que le milieu parisien, mon affirmation n'a bien entendu de valeur que pour cet espace géographique).

Encore aujourd'hui, je doute que les modules ou séquences consacrés à l'usage de drogues et la toxicomanie proposent une étude attentive des différents points de vue et pratiques conséquentes en ce domaine.

Là encore, mes dernières rencontres avec de jeunes professionnels et/ou des étudiants ont été éclairantes : pour la plupart, ces derniers avaient suivi des enseignements qui s'étaient réduits à une présentation du modèle d'intervention dominant en France, et ce à l'exclusion de tout autre apport complémentaire et/ou critique.

Bien que cela relève du cas particulier, je citerai l'exemple d'une stagiaire reçue sur mon lieu de travail fin 1992 : pour mémoire, il est à rappeler qu'à cette période le débat portant sur la réduction des risques était à son acmé et que pour la première fois, le ministre de la santé (B. Kouchner) avait pris position en faveur de cette orientation. Au sein de l'institution, et depuis plusieurs mois, une partie de l'équipe s'était attelée à l'élaboration d'un projet s'inspirant de cette «philosophie»pragmatique.

Par voie de conséquence, cette jeune stagiaire avait bénéficié, in vivo, de cet apport théorico-pratique. Considérant qu'il s'agissait-là du fait le plus marquant de son stage, elle décida de développer plus particulièrement le concept de réduction des risques (qu'elle avait fort bien intégré d'ailleurs) ainsi que ses conséquences pratiques dans un rapport exigé par son institut de formation. Cette initiative fut assez mal appréciée par ses formateurs qui évaluèrent sévèrement son travail, du fait, en grande partie, du décalage entre les conceptions exposées par l'étudiante et les croyances, plus traditionnelles, de ses évaluateurs.

Tout comme dans l'exemple précédent, en ce domaine «sensible», les acteurs de la formation ont eu tendance à considérer et présenter une conception et une manière d'agir parmi d'autres

comme la seule conception et la seule manière d'agir pertinente.

Bien entendu, les instituts de formation ne portent pas la totale et entière responsabilité de cet état de fait, qui, d'ailleurs, se modifie lentement. Pour ces questions considérées comme «spécialisées», les écoles ont généralement recours à des intervenants extérieurs, généralement recrutés au sein de la communauté des pseudo-experts de l'intervention en toxicomanie, qui, à la manière des «entrepreneurs de moral» (le terme est entendu dans le sens proposé par H.Becker,1963), se sont souvent limités à la promotion, voire à l'imposition de leurs croyances et pratiques.

Bien que les deux exemples retenus dans cet article ne soient pas révélateurs de ce qui s'opère au cours de la totalité de la formation en Service Social, ces derniers amènent tout de même à reconsidérer l'évidente appréciation, généralement portée sur celle-ci, dont nous avons fait état dans l'introduction de cet article.

En effet, et si nous ne retenons que ce qui est à l'oeuvre dans les deux domaines que nous avons considéré, la formation en service social perdrait quelque peu son caractère «positif et épanouissant» et s'apparenterait à une activité de socialisation ayant pour perspective d'imposer à autrui (en l'occurrence les étudiants) des représentations et/ou des pratiques jugées pertinentes par ceux qui se trouvent en position de décider de ce qui présente un caractère de pertinence pour de futurs professionnels du travail social .

Dispositif de socialisation parmi d'autres, la formation concourerait donc, non pas à «épanouir» les «formés», mais bien plus à normaliser leurs manières de penser et d'agir. La notion de normalisation étant ici entendue dans l'acception retenue par G. Canguilhem (1966), c'est-à-dire «imposer une exigence à une existence».

Jean Jacques Deluchey



Bachmann (C.), Simonnin (J.), *Changer au quotidien*, Editions Etudes vivantes, Paris, 1981.

Becker (H.), *Outsiders*, Editions Métaillié, Paris, 1985 (Edition originale 1963).

Berger (P.) et Luckmann (T.), *La Construction sociale de la réalité*, Editions Méridien Klincksieck, Paris, 1986.

Bertaux (D.), *Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche*, Revue Société, Paris, mai 1988.

Canguilhem (G.), *Le normal et le Pathologique*, Editions P. U. F., Paris, 1966.

Durkheim (E.), *Les règles de la méthode sociologique*, P. U. F., 1937 (Edition originale 1892).

Freund (J.), *Sociologie de Max Weber*, Editions P. U. F., Paris, 1968.

Lapassade G., *L'ethnosociologie*, Editions Méridiens Klincksieck, Paris, 1991.

Laplantine (F.), *L'anthropologie*, Editions Seghers, Paris, 1987.

Lindesmith (A.), *Opiate addiction*, Editions Aldine, Chicago, 1947.

Poupart (J.), Rains (P.), Pires (A.), *Les méthodes qualitatives et la sociologie américaine, Déviance et société*, Vol. 7, n° 1, Mars 1983.

Quivy (R), Van Campenhoudt (L), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Edition Dunod, Paris, 1988.

Schutz (A.), *Le Chercheur et le Quotidien*, Editions Méridiens Klincksieck, Paris, 1987.

Strauss (A), Glaser (B), *Discovery of ground theory*, Editions Aldine, Chicago, 1967.

UNE FORMATION EN TRANSVERSALITE

L'Antenne Seine et Marne de l'IRTS PARIS a ouvert ses portes en novembre 1992. Son implantation répondait aux directives du schéma directeur régional de la DRASSIF invitant au redéploiement des centres de formation de Travailleurs Sociaux dans la grande périphérie parisienne.

Cette délocalisation avait pour objectif, de mettre «à proximité» du terrain, les formations de travailleurs sociaux afin d'ajuster au mieux les réponses de formation aux demandes des instituts et services.

D'autre part, le schéma régional incitait à la transversalité des formations, afin de décloisonner les «métiers du social». Apprendre à se connaître aujourd'hui en formation inciterait plus facilement à travailler ensemble demain sur le terrain.

L'Antenne Seine et Marne de l'IRTS Paris, implantée depuis peu, tente de répondre à ces deux objectifs : délocalisation et transversalité des filières (Assistante Sociale - Educateur Spécialisé et Moniteur Educateur).

Tous les derniers discours officiels, articles, ou circulaires (septembre 1993) traitant de la formation des travailleurs sociaux, évoquent un mot clef, un thème récurrent : la TRANSVERSALITE. Qu'en est-il vraiment ?

Notre expérience de quelques mois, nous permet seulement de dégager quelques réflexions, quelques pistes, quelques observations.

Le champ de l'action sociale d'aujourd'hui ne cesse de se complexifier, et de s'élargir.

Les nouveaux métiers du social sont en pleine arborescence, et aux dispositifs légaux (ciblés sur les droits sociaux, ou sur des populations types) se surajoutent les nouveaux dispositifs d'insertion mettant en jeu les mécanismes mêmes d'organisation de la société, dans ses rapports sociaux.

Le travailleur social, impliqué dans une relation d'aide et le «psycho-éducatif» ne peut plus faire face seul à la montée des exclusions et des fractures individuelles ou collectives du lien social.

Le décloisonnement et le désenclavement du social deviennent alors une nécessité, une condition de survie du travail social dans notre société, pour aborder la «question sociale» de notre époque c'est à dire «l'insertion».

La transversalité des formations en est en quelque sorte le «précurseur».

Substituer à une formation enfermée sur elle même, qui se nourrit de son histoire, de ses propres expériences, de ses disciplines, une formation ouverte vers les autres, c'est déjà créer de la transversalité.

La transversalité ce n'est pas se replier défensivement et frileusement sur son identité professionnelle, mais c'est paradoxalement l'exposer, la confronter, la construire en rapport, et avec, les autres professions, afin de mieux la cerner et l'approfondir.

Cette construction se réalise dans la différence et dans la référence commune, elle permet de repérer les rôles et les territoires de chacun, et

de se situer dans la complémentarité et le partenariat.

De même les savoirs issus des sciences sociales, entre autres, font l'objet d'un apprentissage en transversalité qui permet aux différentes identités professionnelles, en voie d'édification, de se construire par osmose et par opposition. C'est ce balancement qui rend possible la confrontation à la fois des étudiants face aux savoirs constitués, mais aussi entre eux. Chacun selon son choix professionnel s'empare plus aisément de tel ou tel concept.

Cette transversalité, des savoirs, débute par une approche pluridisciplinaire, sur des thèmes problématisés. Comment en effet former les esprits au décloisonnement, et demain à l'adaptabilité des différentes logiques de terrain (logique des décideurs, des administratifs, des usagers, des militants associatifs etc...), dans des champs de savoirs clos et globalisants.

La pédagogie de l'alternance n'est-elle pas le premier étage de la transversalité des savoirs, où chaque concept est interrogé par les pratiques, et chaque pratique traversée de concepts ?

Cela se retrouve surtout dans les groupes «d'analyse des pratiques» où l'on doit essayer de parve-

nir, à un moment de l'analyse, à identifier ce qui est de soi, ou de l'autre, dans la relation.

La transversalité dans les formations initiales, c'est l'ouverture maximale aux différentes disciplines, aux intervenants, aux questionnements multiples. C'est la connaissance et reconnaissance de l'autre au travers de ses représentations et de ses motivations.

Nous pensons que la transversalité ne se limite pas à la transprofessionnalité. Elle va bien au delà. Ce processus, cette dynamique qui met en synergie, toutes les forces vives et les représentations du social, s'élabore dans le creuset des savoirs.

C'est dans le jeu de proximité et de distance que la transversalité, en tant que processus formatif et pédagogique prend place et valeur. C'est un système complexe qui dépend, selon nous, des besoins du travail social d'aujourd'hui.

Marie Françoise Gerard

Responsable de la Direction
Antenne Seine et Marne

Joëlle Garbarini Formatrice

Michel d'Aspe Formateur

Yves Ballanger Formateur

Publicité



INSTITUT DES PRATIQUES SOCIALES

FORMATION INTRA ETABLISSEMENT

Connaissances des populations africaines immigrées en France
Réussir le Contrat d'Insertion
Le logement des jeunes
L'écriture dans le travail social

FORMATION INTER ETABLISSEMENTS

Rôle des travailleurs sociaux : la recherche du dialogue
1 au 3 juin 1994
Insertion socio-relationnelle et exclusions sociales
6 au 9 juin 1 994
La gestion des conflits
13 au 15 juin 1 994
Le bilan de compétences
sur rendez-vous

Pour tous renseignements : 85 bis, route de Grigny - 91130 Ris Orangis - Tél 69.06.10.11

LA GARANDERIE : UN ATOUT POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

Antoine de la Garanderie, l'un des auteurs actuellement les plus lus par les enseignants, peut-il être «utile» pour des travailleurs sociaux lors de leur formation ?

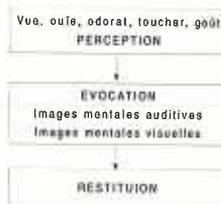
Notre homme est le fondateur de ce que l'on appelle «la gestion mentale». Il s'agit d'une manière d'appréhender mentalement ce qui se passe dans notre tête chaque fois que l'on se trouve confronté à une situation d'apprentissage : faire un exposé, résumer un bouquin, apprendre le crawl, gérer son temps...

On ne peut rien comprendre à cette découverte si l'on n'explique pas quelques éléments de la trajectoire d'Antoine de la Garanderie. Né en 1920 en Mayenne dans un milieu privilégié à plusieurs titres, il souffre d'une scolarité malheureuse qui lui gâche la vie. Mais il ne réagit pas comme tant d'autres élèves par la fuite de l'École, par l'évitement de toute situation gênante; au contraire il se bagarre et passe ses journées d'enfant à travailler comme un forçat pour tenter d'apprendre. «A force de zèle, accompli dans la peur de mal faire, il faut le dire, je parvenais à m'en tirer...». Il rabâche ses leçons «comme une brute». En réalité... il est presque sourd, mais ni ses parents ni ses enseignants ni même le médecin de famille ne s'en aperçoivent. On croit qu'il joue les malades imaginaires pour se rendre original. De son malheur il saura tirer profit. Il prend alors conscience que «l'attention pour entendre ne lui laissait pas de disponibilité pour comprendre». S'abrutir dans un effort perceptif n'est guère payant car les apprentissages effectifs se déroulent ailleurs que dans la simple contemplation des données. De son enfance il tirera deux postulats :

- Les handicaps auditifs sont escamotés dans les établissements scolaires et les enseignants doivent donc les débusquer. Dépistage moins facile que pour la vue alors que les conséquences scolaires sont féroces car, «un texte que l'on a mal vu, on peut le relire mais un cours que l'on a pas entendu disparaît à jamais».

- Il ne sert à rien de contempler des heures un objet de perception (une poésie à apprendre, un graphique à mémoriser) si on ne fait pas une opération mentale particulière pour arriver à la maintenir en mémoire et la restituer le jour où il faut y parvenir.

Il y a certes un travail à faire sur la perception (et le champ éducatif occidental ne fait pas suffisamment travailler les 5 sens...), mais il faut surtout comprendre qu'entre la perception et la restitution se trouve une étape intermédiaire qui est celle de l'évocation.



La langue pédagogique

Les hasards de la vie vont conduire Antoine de la Garanderie à se retrouver professeur de philosophie, dans un établissement où il y a des classes préparatoires visant à la réussite de concours prestigieux. Au lieu donc de devoir s'affronter à des élèves en situation d'échec scolaire ou/et à des chahuteurs il est, lui, confronté à une classe de brillants élèves. Il fait ses cours d'une manière tout-à-fait traditionnelle mais en même temps, il essaie de faire réfléchir ses bons élèves quant à leur manière de faire. Il leur demande «comment vous y êtes-vous pris pour réussir ce devoir ?...» Les forts en thème n'ont guère l'habitude de parler de cela. Pour eux c'est naturel, «on a toujours fait ainsi» depuis l'enfance. Certains se moquent de ces questions et ne veulent pas parler mais d'autres étudiants, au contraire, se piquent au jeu et ont envie d'en savoir plus sur ce qui se passe dans leur tête au moment où ils apprennent un cours.

La Garanderie découvre alors qu'il n'y a pas mille façons de réussir. Les procédures qui fonctionnent bien sont «de véritables lois de l'adaptation scolaire». Il découvre que dans notre société qui attache tant d'importance aux performances scolaires, les drames identitaires ont souvent trait à des situations d'échec en classe. Certes il y a des

dramas dans les familles mais, si l'on parvient à aider le développement de ses compétences scolaires chez un jeune, certains problèmes disparaissent !

La Garanderie fait donc échanger les jeunes cracks sur «le comment ils s'y prennent». Il instaure dans ses classes des moments particuliers où il ne les gave pas de connaissances comme des oies mais au contraire favorise la réflexion collective sur «la façon dont ils ont appris leur leçon hier soir». Il met en place un dispositif qu'il appelle la communication des moyens. Il s'aperçoit que ce n'est pas du temps perdu car, au contraire, ce dispositif permet aux étudiants d'améliorer encore leurs résultats !

OR, QUE DISENT CES CRACKS ?

Ils insistent tous sur le caractère déterminant du premier succès qu'ils ont vécu face à une difficulté identique à celle qui se présente aujourd'hui à leurs yeux. Et ceci non point sur le registre de satisfaction affective mais de procédures mentales (j'avais fait un plan avant d'écrire, j'ai fait un dossier de presse sur la question...). Ils montrent bien que tout travail intellectuel est difficile car il nous sort de nos habitudes paresseuses et rien ne permet de faire l'économie de ces difficultés. Mais ces difficultés sont pour eux... plaisir. Ils auraient pu paraphraser Hobbes lorsqu'il affirme «la vie humaine est une course. Quand on arrête la course, on meurt. Les tensions apportent le bonheur».

Surtout ils indiquent qu'au moment d'apprendre, ils ont imaginé les conditions de la restitution dans laquelle ils vont se trouver plongés. La clé de leur réussite résiderait dans leur capacité de s'imaginer un futur tout-à-fait concret : celui de la restitution des connaissances acquises. Cette anticipation qui est facile pour les cracks l'est sans doute infiniment moins pour d'autres car, (les travailleurs sociaux le savent mieux que quiconque) «il est une manière de vivre le présent dans l'instant qui le coupe de l'avenir et qui l'empêche d'en faire un passé»... Mais la pratique qu'il met en place sous le nom de dialogue pédagogique («entretien toujours sollicité pour évoquer les procédures d'un être afin de lui permettre de développer ses capacités») est un moyen de faire parler du présent afin de l'articuler à un futur envisageable. Il affirme que les aptitudes scolaires ne dépendent pas tant de l'ambiance dans la classe ou de celle de l'établissement, de la rue ou du quartier mais de ce qui se passe dans la tête des gens, de ce qu'il appelle les processus mentaux ou les habitudes mentales. On agit toujours de la même façon devant toute tâche qui se présente à nous.

AVEC CES CRACKS, QUE CONSTATE-IL ?

La Garanderie découvre des élèves «répétitifs» qui ont besoin de réitération verbale pour apprendre leur leçon : «Ils opèrent par formulation d'un langage intérieur», «ils ont besoin de se commenter ce qu'ils lisent» et d'autres élèves qui, au contraire, ont besoin «de se représenter les choses sous forme d'images» et réclament des rythmes lents pour comprendre. La Garanderie affirme alors que nous codons mentalement les informations plutôt sous une forme auditive ou plutôt sous une forme visuelle. Nous nous créons des images mentales d'un certain type. Et si nous avons tant d'efforts à faire pour restituer des connaissances c'est qu'on nous a insuffisamment donné les moyens de repérer selon quel type d'images nous codons les informations de tel ou tel type. Il y a des assemblages subtils d'images selon les niveaux des tâches requérant plus ou moins d'attention ou de créativité pour chacun qui forge des profils pédagogiques. Notre auteur montre alors comment travailler le type d'image mentale que l'on laisse en jachère et prouve que si l'on y parvient, on améliore sensiblement l'ensemble de nos façons de faire.

Certains taxent la méthode de La Garanderie «d'effet Placebo», de manipulation d'esprits fragiles : ce n'est pas en affirmant que chacun pourrait utiliser mieux son cerveau -si on en connaissait le fonctionnement- que cela marcherait automatiquement mieux ! D'autres affirment que la méthode ne se donne pas les moyens expérimentaux d'administrer une preuve quelconque. Le seul intérêt alors est de se faire une idée en testant soi-même si le travail proposé par la gestion mentale permet ou non une remédiation cognitive ! Il faut en tous les cas, en formation comme ailleurs, éviter de fétichiser une seule approche qui deviendrait un dogme rigide. La gestion mentale ne saurait bien évidemment prétendre marcher à tout coup, et en toutes circonstances. Dans notre ouvrage : Comprendre la Garanderie, nous consacrons un chapitre à en dresser les limites.

Mais continuer à ignorer cette réflexion dans le champ de la formation professionnelle, surtout pour des jeunes qui ont été parfois eux-mêmes confrontés à de cuisants échecs scolaires est une hérésie...

Patrick Tapernoux*

Maitre de conférences à l'Institut
Supérieur de Pédagogie

*Auteur de Comprendre La Garanderie, Privat, 1994

ECRIRE COMME MOYEN D'AUTO-FORMATION

En quoi «décortiquer» et analyser les pratiques quotidiennes d'écritures participe de la formalisation des savoirs et des savoir-faire du travail social mais aussi d'une construction personnelle et professionnelle ou auto-formation.

A partir de ma réflexion sur la spécificité des pratiques professionnelles d'écriture, je me suis attachée à rendre compte de certains modes de production d'écritures professionnelles.

Je pars de l'idée qu'éclairer ses pratiques professionnelles, c'est bien sûr mettre en valeur un certain nombre d'exercices quotidiens de mon «métier» d'assistante sociale mais c'est surtout montrer l'intérêt heuristique qu'il existe à les décrire, car elles sont fortement ancrées dans notre quotidien et qu'elles attirent rarement notre attention (1).

Bien sûr l'écriture participe d'une plus grande visibilité sociale de notre professionnalité. Elle nous est enseignée dans notre cursus de formation initiale comme un outil fonctionnel, comme une compétence nécessaire à l'expression de notre activité. Tout cela ne permet pas de comprendre ni de créer de l'intelligibilité sur ce que fabrique ou ce que reproduit telle pratique d'écriture. Il est évident que ces pratiques n'ont pas la même efficacité et les mêmes fonctions selon leur mode d'expression dans le champ du travail social.

Se poser la question de l'écriture comme produit d'une culture professionnelle c'est chercher en

quoi elle contribue à construire des savoirs, des clefs de compréhension nécessaires à la lecture de nos pratiques. On le voit les objectifs et les enjeux de l'écrit en travail social sont complexes et multiples mais écrire c'est aussi consolider une pensée singulière et personnelle, grandir professionnellement !

En modifiant la perspective courante d'analyse des pratiques professionnelles (2), ma démarche consistera à montrer combien écrire produit de l'intelligibilité sur notre rapport aux pratiques et au monde professionnel, sur notre rapport aux usagers et à l'institution.

Ecrire sur ce que l'on écrit dans sa pratique professionnelle, écrire sur la manière dont on l'écrit, mettre en mots sa pratique d'écriture et pouvoir transmettre aux autres «comment je fais pour faire» voilà l'exercice difficile auquel je me suis livrée pour construire ce texte!

Cette réflexion m'a conduite à regarder de plus près mon rapport professionnel à l'écrit, à prendre conscience du regard de l'autre sur mes productions écrites, à éclairer les diverses formes d'écrits du quotidien professionnel par une mise à distance nécessaire et par une analyse «sur» la pratique. Rédiger et construire ce travail, communiquer cette réflexion n'a pas mobilisé les mêmes ressources que celles qui participent de l'activité d'écriture mise en scène professionnellement.

A y regarder de plus près, il semble que les travailleurs sociaux aient accès à une variété de mises en scène du langage écrit, qui, une fois analysées renvoient à un rapport au monde oral ou à un rapport au monde écrit.

Il est important de souligner ici que très peu de ces exercices d'écriture que nous pratiquons tous les jours nous ont été enseignés sous forme de savoir. Ce qui relève de nos formations est une infime partie des compétences que nous développons. Dans ce contexte la connaissance que nous avons de nos formes professionnelles d'écrit-

tures reste fondée sur notre expérience, elle est empirique. Bien qu'objective, elle ne permet pas de faire figurer l'écriture au rang de savoir ou de savoir-faire codifié légitimé et inscrit dans un corpus de connaissances professionnelles. Cela nous renvoie à l'importance de la formalisation et de la théorisation de nos pratiques, théorisation nécessaire pour atténuer les effets d'une certaine catégorie de discours tenus sur les compétences dans le champ du travail social, rappelons à cet égard ce qu'écrit Jacques Ion :

«Deuxième caractéristique du système organisationnel en place: les métiers du terrain sont des métiers «intermédiaires», au sens que l'I.N.S.E.E. donne à ce qualificatif, à savoir des métiers dont la légitimité tout autant que la formation dépendent de savoirs et d'instances extérieurs» (3).

Et pourtant de génération en génération professionnelle nous réitérons les mêmes pratiques d'écriture sans comprendre ce qui se passe lorsque nous produisons tel type d'écriture. Cette connaissance implicite «de l'écriture qu'il faut quand il faut» nous conduit à nous poser la question du rôle et de la fonction des diverses productions écrites, de ce qu'elles impliquent et de ce qu'elles fabriquent. Ces productions relèvent-elles d'un apprentissage en formation initiale?, d'un apprentissage professionnel?, d'une reproduction institutionnelle?, d'une production personnelle?

Même en y regardant de plus près la réponse est assez complexe. Les exemples présentés ici n'ont pas la prétention de dresser une liste exhaustive des modèles d'explication, les analyses restent partielles, singulières et n'engagent que leur auteur. Mon propos n'est pas de définir chaque mise en scène du langage écrit mais d'attirer l'intérêt du lecteur sur son propre rapport aux pratiques d'écritures pensées non comme la mise en forme de techniques d'expression mais comme un éclairage professionnel différent. En voici quelques modèles :

L'ÉCRITURE COMME MODE DE PRODUCTION INSTITUTIONNELLE

Cette écriture est sans doute celle qui est la mieux enseignée en formation initiale. Je prendrai le modèle du compte-rendu pour évoquer ce type d'écriture. Il s'agit là d'un mode de production

qui relève du principe de scription (4) il permet de reprendre un discours oral, de le transcrire et de reproduire le plus fidèlement possible un texte «dit» par un texte écrit. Cette transcription mobilise dans le discours que l'on rapporte tout un appareil sémiolinguistique spécifique, -guillemets, style direct et indirect...-, mais ne mobilise qu'une infime partie de la langue. Ainsi force est de constater que dans la production de compte-rendus de réunions, nous utilisons fréquemment les mêmes expressions écrites: «il dit, il ajoute, il reprend, il précise...». La seule différence entre l'oral et l'écrit se situe dans notre difficulté à reproduire du discours dans sa forme la plus «brute». Il serait vain de rechercher les traces d'un «je» dans la transcription, sans doute cela nous paraîtrait même inconvenant. Nécessité se fait, pour une meilleure compréhension des lecteurs mais aussi pour répondre à la fois à de la communication sociale et à des cadres institutionnalisés de la langue, de construire un discours cohérent mais surtout qui respecte le discours produit oralement. De cet exercice d'écriture toute créativité est absente, cela permet d'évacuer du texte toute interprétation subjective. Cette catégorie d'écrits (compte-rendu mais aussi transcription de table ronde de conférence) fait très souvent l'objet de validation de la part des auteurs de l'intervention orale, cela lui confère à la fois un caractère d'authenticité et de rigueur. Il s'avère cependant que cet exercice n'est pas possible si celui qui traite le texte oral en texte écrit ne possède pas les codes, les savoirs et savoir-faire indispensables à l'exercice de reproduction. Même s'ils sont implicites ces savoirs montrent sans doute les fonctionnements institutionnels auxquels nous adhérons (5) quotidiennement.

L'ÉCRITURE PROFESSIONNELLE «INSTITUANTE»

La rédaction d'articles ou de textes de présentation de services ou d'actions par les travailleurs sociaux fait apparaître la singularité de la forme donnée à ces lignes. L'objectif de cette écriture reste pragmatique, il s'agit là de susciter de l'intérêt et de séduire. Bien entendu présenter une action ou un service appelle à la présentation de ses acteurs tout en les laissant en dehors du texte, en le dépouillant d'une expression plus per-

sonnalisée. Il y a bien ici une volonté de communiquer et de revendiquer une identité mais le travail d'écriture et le contexte professionnel contraint l'auteur à produire un texte conforme à une certaine présentation. Ces «écritures rédactionnelles» visent à présenter les projets ou les démarches professionnelles au «grand public», elles en respectent la philosophie, les promoteurs, les institutions qui leur ont permis d'exister mais le principal objectif reste celui de donner l'envie de connaître.

L'ÉCRITURE COMME MODE D'ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Si nous examinons la transcription des discours tenus lors de rencontres professionnelles nous nous apercevons que les textes produits oralement (y compris les débats d'idées passionnés qui émergent de nos confrontations professionnelles) appartiennent au domaine de l'écrit et font l'objet d'une mise en forme préalable pour être oralisés. Cette mise en scène de l'activité professionnelle par exposé magistral exige de l'intervenant des qualités d'écriture très élaborées. Ceci suppose une construction et une compétence linguistique et textuelle du narrateur. Au delà de ce qui est dit l'écriture doit donc s'intéresser aux formes dans lesquelles l'énoncé se fait. Les cadres de présentation du texte ou «récit de pratiques» (6) imposent au narrateur la mise en scène de son vécu (le je) et une structuration temporelle complexes. L'écrit se présente ici comme un message professionnel destiné à être partagé par d'autres mais aussi comme une construction professionnelle en distance avec la pratique. L'exposé suppose une formalisation de l'expérience, une vision globale et synthétique de celle-ci, une analyse qui fait appel tant aux cadres de la connaissance qu'aux références culturelles et idéologiques dans lequel il se situe. L'écrit (exposé ou texte écrit) se présente ici comme un message professionnel et personnel destiné à être partagé par d'autres. L'intentionnalité peut permettre aux lecteurs de se reconnaître voire de s'identifier selon les interprétations qu'ils font du texte.

Cet exercice donne lieu à l'évaluation des pratiques professionnelles, l'écrire nécessite d'être juste dans les mots et les formes que l'on emploie. Il

répond souvent à une commande institutionnelle mais la forme qui lui est donnée (il ne s'agit nullement d'un récit historique ou empirique pur) s'apparente à une construction réflexive. Il est à noter ici que les «enquêtes sociales» qui nous permettent de présenter les difficultés des usagers du travail social relèvent de ces construction/évaluation.

Écrire pour évaluer : décrire et justifier sa pratique est l'exercice le plus difficile à de nombreux égards. Faire un bilan d'activité par exemple c'est un peu faire «son bilan de santé professionnel»! Les écrits doivent en même temps considérer la commande initiale d'activité, mesurer l'écart entre la commande ou les besoins repérés et la réponse donnée. Ces écrits sont supposés ne pas faire apparaître de déficit de fonctionnement, et, lorsqu'ils laissent entendre qu'il existe un écart, ils se doivent de le justifier ou de l'argumenter. Très fréquemment la logique du savoir professionnel ne permet pas la mise à distance d'un certain nombre de pratiques et donc rend invisible dans ses textes une partie de l'activité et des savoir-faire. Ce constat ne nous renvoie-t'il pas à nos complexes professionnels qui empêchent la compétence légitime de s'exprimer? En omettant (souvent volontairement) de faire référence à la réflexivité conduite sur nos pratiques nous introduisons implicitement la notion de «d'incompétence à dire et à évaluer», permettant ainsi le doute sur nos compétences «à faire», censurant par notre silence ce qui constitue la colonne vertébrale de nos pratiques : les savoir-faire mais aussi leur conceptualisation sous forme de savoirs.(7)

ÉCRIRE, C'EST PRODUIRE DU SENS

Pourtant nombre de travailleurs sociaux participent à une sorte de «construction culturelle» (8) qui soutient et donne forme à ce qu'ils sont entraînés à faire, à leurs savoirs et savoir-faire professionnels. Ces caractéristiques situent ces acteurs de l'action sociale dans un rapport spécifique au savoirs et aux écrits professionnels. Cette formalisation de la pratique participe de la nécessité de communiquer socialement et scientifiquement de nouveaux savoirs. Ainsi le récit est un outil qui témoigne de ces intentions mais qui revendique aussi un «vécu professionnel». Nous pouvons le considérer comme l'un des

moyens indispensables à l'échange dans notre culture professionnelle. Il ne raconte pas seulement une histoire heureuse ou douloureuse, il la décrit, il argumente les positions de chacun, les modes d'interventions, il justifie l'action. Il permet de contextualiser des pratiques tout en restant singulier. Son interprétation lui confère un caractère transmissible à d'autres univers de pratiques. Rappporter sur sa pratique professionnelle par écrit exige que l'on détienne un certain nombre de compétences, et que ces dernières soient partagées par les lecteurs ou les auditeurs pour être compréhensibles.

En conclusion, écrire, dire, évaluer ou formaliser exige que l'on «produise» de l'écrit et donc de la pensée. Ecrire c'est s'autoriser à mettre en mots l'ensemble de ses compétences mais aussi son propre rapport au monde qu'il nous implique personnellement et/ou professionnellement.

Ecrire c'est produire du sens sur la manière dont le travailleur social se situe dans la construction du fait social, c'est rompre avec l'illusion de neutralité professionnelle, c'est comprendre son rapport à l'autre dans la fabrication des rapports de domination symbolique.

Chantal Brun

Assistante sociale, Déléguée départementale du comité de liaison et de Coordination des services sociaux des Hauts de Seine.

NB Ce texte a été rédigé à partir de ma pratique professionnelle actuelle, il n'engage que moi!

(1) Lire à ce propos Bernard Lahire, *La raison des plus faibles*, Lille, Presses universitaires, 1993.

(2) Elle part très souvent des conditions de l'exercice professionnel ou des mutations sociales qui empêchent cet exercice.

(3) Jacques Ion, *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Toulouse, Privat, 1990.

(4) Le principe de scription (de transcription ou de reproduction) renvoie ici à une mise en forme écrite du discours oral. Nos pratiques d'écriture sont fortement liées à notre propre rapport au monde, elles se construisent dans un rapport au monde oral ou écrit. Il est nécessaire de saisir ce rapport au monde car il permet la compréhension des difficultés de certaines catégories de population dans leurs rapports au temps (les rendez-vous), à l'espace (gestion de leurs déplacements) aux écrits (la gestion administrative de leur vie)..

Lire à ce propos le texte de Pierre Bourdieu «Comprendre» in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

(5) professionnellement

(6) désignation personnelle non formalisée, ne répond pas à des cadres théoriques.

(7) lire à ce propos Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.

(8) voir Jérôme Bruner, ...car la culture donne forme à l'esprit, Paris, Eshel, 1991.

DE L'EDUCATEUR

Ce travail, réalisé à partir d'entretiens non directifs, n'a donc pas pour objectif d'établir un déterminisme généralisateur ; son ambition est de contribuer à une compréhension mettant en évidence l'articulation du sujet à son histoire singulière (2).

Pour ce faire, je partirai de l'E.J.E. en situation professionnelle pour montrer comment il se place en position de formateur en devenir potentiel, puis j'aborderai le moment de la proposition de poste qui place l'E.J.E. en position de formateur potentiel, et je terminerai par la situation du formateur, caractérisée par l'ambivalence de sa nouvelle identité professionnelle en construction.

L'E.J.E. EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Sa spécificité, pour ce qui nous intéresse ici, est d'être habité, dès le début de son exercice, par un désir d'au-delà vis à vis de son activité professionnelle. Désir de recherche, d'approfondissement, d'extériorité, qui peut se traduire, entre autres, par une inscription à l'université, sans pour autant que l'E.J.E. envisage alors celle-ci comme une étape vers la fonction de formateur.

De plus les E.J.E. se sentent redevables envers leurs propres formateurs d'un réel enthousiasme intellectuel et d'une soif de savoir. Nous sommes là en présence d'un processus d'identification concret que nous retrouverons ultérieurement.

AU FORMATEUR

QUELQUES PISTES DE RECHERCHE CLINIQUE SUR LE SENS DU PASSAGE DE LA FONCTION D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS (E.J.E.) A CELLE DE FORMATEUR (1).

Aux deux éléments qui sont le désir d'apprendre et la "dette de vie", j'en ajouterai un troisième que j'appelle "facteur potentiel de démotivation de l'E.J.E." ; c'est l'émergence du sentiment d'avoir fait le tour de la situation et de ne plus avoir d'inconnu à découvrir, sentiment qui génère une sensation de fatigue et d'usure. La crainte de la routine est bien présente...

N'oublions pas non plus, chez l'E.J.E., le désir d'avoir une vie professionnelle plus valorisante et plus enrichissante, au sens figuré comme au sens propre.

Mais l'E.J.E. dispose de deux espaces spécifiques, la crèche familiale et le monitorat de stage, qui peuvent répondre partiellement au manque ressenti ; je les interprète, en ce sens, comme des lieux potentiels de positionnement de formateur.

CRÈCHE FAMILIALE ET MONITORAT DE STAGE, DEUX ESPACES PRIVILÉGIÉS POUR LE FORMATEUR EN DEVENIR.

Le travail de l'E.J.E. en crèche familiale présente la particularité de pouvoir comporter des

visites au domicile des assistantes maternelles. L'E.J.E. a donc une action, sinon de formation, du moins de sensibilisation vis-à-vis des assistantes maternelles, sensibilisation qui peut, à mon avis, devenir formation si l'inscription institutionnelle est suffisamment forte.

D'autre part, quelque soit le type de structure dans lequel travaille l'E.J.E., le monitorat de stage, par lequel il accueille un étudiant E.J.E. pour quelques semaines, représente un autre outil pour se positionner (même à son insu) en tant que formateur en devenir.

C'est sous l'angle de l'E.J.E. moniteur de stage que je présenterai les enjeux de ce positionnement. En effet, pour occuper la place de moniteur de stage, l'E.J.E. doit se reconnaître et être reconnu comme professionnel suffisamment compétent et comme référence fiable. Il est donc confronté à la question de l'autorisation, laquelle met en scène une problématique narcissique.

On pourrait d'ailleurs poser l'hypothèse selon laquelle la place de moniteur de stage est une place logique pour l'E.J.E. qui a une bonne image de lui-même et qui est habité du désir d'apprendre. C'est pour lui le moyen d'être reconnu par l'institution "centre de formation" et un outil d'évolution qui va lui permettre d'intégrer une part supportable du désordre dans l'ordre établi dans sa pratique professionnelle. Intrigant ballet que cette rencontre entre stagiaire et moniteur de stage appelés sur la voie de l'extériorité pour s'apporter mutuellement des morceaux de savoir...

Reconnaissance et désordre transmis par le stagiaire et, au-delà, par le formateur en visite de stage, voix nommante de l'institution mère (3).

La diversité, la polyphonie des stagiaires accueillis est alors pour l'E.J.E. la source d'un questionnement sur la façon dont il va appréhender son rôle de moniteur de stage. Paradoxe apparent que l'unicité de chaque rencontre ne vaille que par la multiplicité de celles qui lui sont adjacentes... C'est le début d'une recherche ayant pour objet la formation, et qui présente la spécificité d'être placée dans le cadre d'un lien avec le centre de formation. Je pense que ce lien joue un rôle important dans ce qui semble être un mode fréquent de recrutement des formateurs, à savoir la cooptation par l'équipe de formateurs en place.

LE FORMATEUR POTENTIEL : ON ME PROPOSE, JE ME PROPOSE...

Sans vouloir réduire à une même problématique ces deux facettes de la proposition, il me semble qu'elles présentent des caractères communs, en ce qu'elles sont la source, chez l'E.J.E., d'un questionnement introspectif sur ses compétences à exercer la fonction de formateur, d'après la représentation qu'il se fait de cette dernière.

Ce questionnement peut l'amener, par exemple, à vouloir combler les manques dont il se sent porteur à l'égard de l'omnipotence du formateur "supposé savoir". La nature de ce savoir supposé s'articulant autour de trois pôles : Un savoir-faire (la compétence professionnelle), un savoir théorique (en l'occurrence lié à une formation universitaire), et un savoir-être (la maturité professionnelle en lien avec la connaissance de soi).

Mais il semble que l'E.J.E. ne prenne conscience de la représentation qu'il se fait du formateur que dans l'après coup, c'est à dire une fois franchi le passage dans la réalité de sa nouvelle fonction.

Autres enjeux de la proposition : les notions de séparation et de perte, qui sont d'ailleurs au cœur de la problématique de l'apprentissage. Apprendre, c'est sortir de soi-même pour se couper de son propre savoir, c'est prendre connaissance de l'envers qui nous constitue. Pour apprendre il faut donc accepter de perdre et de se mettre en danger ; et c'est là qu'apparaît le péril narcissique qui peut être ressenti de façon suffisamment forte par l'E.J.E. pour l'empêcher de basculer vers la fonction de formateur.

LE FORMATEUR : AMBIVALENCE DE LA NOUVELLE IDENTITE EN CONSTRUCTION

Il s'agit bien en effet, pour le nouveau formateur de se forger une nouvelle identité professionnelle et il ne peut le faire que contre l'ancienne ; c'est à dire à la fois en s'y opposant et en prenant appui sur elle. C'est là une dialectique entre permanence et changement, lesquels, selon Piera Aulagnier, sont "les deux principes du fonctionnement identificatoire" (4). Et si l'identification est "ce processus intersubjectif par lequel un sujet assimile un trait, une propriété, un attribut

de l'autre, se transformant ainsi partiellement" (5) elle n'est pas réductible à l'imitation, ni à la répétition.

Perdre sans se perdre, pouvoir conjuguer permanence et changement, telles sont les convictions dont doit être habité l'E.J.E. qui effectue le passage à la fonction de formateur.

C'est dans cette conjugaison que le formateur est amené à élaborer un travail de deuil, qui peut ne pas être facilité par les deux éléments suivants : D'une part la visite de stage, qui fait partie de l'activité professionnelle du formateur et par laquelle celui-ci peut-être confronté à la résurgence de son objet d'attachement.

D'autre part, l'absence d'un temps ritualisé qui fasse pont entre le statut d'E.J.E. et celui de formateur. En effet, le passage n'est pas marqué par un espace intermédiaire tranché tel qu'il peut exister par exemple pour les infirmières souhaitant accéder au statut de cadre, ou encore pour les rites d'initiation, qu'A. Van Gennepe a étudiés au début du siècle et pour lesquels il distingue trois phases : la séparation du monde antérieur, une phase de marge et enfin une phase d'agrégation au monde nouveau (6).

Car il s'avère que la formation universitaire suivie par les formateurs que j'ai interviewés n'a pas été la conséquence d'une volonté délibérée d'accéder à cette nouvelle fonction. En quelque sorte, ces E.J.E. ont effectué un parcours qui les a menés, à leur insu, à l'activité de formateur.

Pour conclure, on pourrait se demander si le passage de l'éducateur au formateur n'a pas quelques liens, de par le cursus universitaire qui est un élément constitutif, avec celui de l'acteur à l'auteur. Ce passage ne serait-il pas une mise en mouvement, une "nomadisation" du corps vers le texte ?

Joël Besnard

(1) Joël Besnard, Mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation, Université de Paris VIII, Sept 1993.

(2) Il faut donc bien comprendre ici que les expressions génériques "L'E.J.E.", "Le moniteur de stage", "Le formateur" ne prétendent pas concerner tous ces professionnels ; elles ne sont qu'une commodité d'écriture.

(3) Notons que la fonction de moniteur de stage n'est reconnue ni par une décharge de temps de travail auprès des enfants, ni par une indemnité compensatrice.

(4) P. Aulagnier, Un interprète en quête de sens, Paris; Ramsay, 1986.

(5) B. Charlot, E. Bautier, J.Y. Rocheix, Ecole et savoir dans les banlieues... et ailleurs, Paris, A. Colin, 1992, P. 117.

(6) A. Van Gennepe, Les rites de passage, Paris, Picard, 1981.

DES VRAIES-FAUSSES RAISONS DE REFORMER LA FORMATION

Un des effets du rapport de l'APCG (1), dans la suite du rapport Blocquaux, fût de braquer les projecteurs sur la formation des Assistants Sociaux (A.S.), plongeant du même coup dans l'obscurité les questions soulevées par le mouvement des A.S.

A ces interrogations sur des choix de société ont répondu les chants technocratiques ; il s'agirait de réformer méthodes et organisation pour apaiser le « malaise social » (remise en cause de la polyvalence de secteur, invasion du management) ; il s'agirait de refondre la formation suspectée voire accusée de produire des professionnels obsolètes, dont l'échec se lirait dans le chaos grandissant vécu par les populations qu'ils accompagnent. Cette mise en avant de la formation opère de fait une réduction et un décentrage des enjeux en s'appuyant sur un postulat de pertinence « naturelle, de bien-fondé originel » des politiques sociales qui seraient comme perverties par l'inadéquation des agents chargés de les mettre en oeuvre. Incriminer la formation revient à ignorer les enjeux les plus urgents du travail social. Nous réaffirmons nos

revendications en ce qu'elles sont porteuses d'une autre conception de ce travail. Une réforme de la formation, dont nous n'excluons pas l'idée, ne saurait raisonnablement s'engager en faisant l'économie d'une réflexion sur la fonction idéologique du travail social, sur les moyens qu'on lui consent et sur les statuts des personnels.

LES ENJEUX

Soulignons la concomitance du discours sur une refonte de la formation et l'émergence d'une pseudo « Nouvelle pensée sociale » clairement explicitée dans le XI^e plan et le discours des gouvernants (2). Les travailleurs sociaux constituent un appui stratégique, « instrumentalisable » dans l'application d'une politique d'accompagnement de l'inéluctable crise économique et sociale. Il s'agit bien d'éviter une explosion sociale, sur fond de société duale qu'il conviendrait d'apprendre à gérer. Vecteurs de cohésion sociale, les A.S. risquent fort d'avoir à flirter avec des missions plus proches du maintien de l'ordre. Elles se profilent comme simples opératrices de dispositifs sociaux dont la superposition anarchique ne peut nous faire oublier l'absence d'une politique sociale à la mesure des enjeux présents.

Solidement encadrées par des coûts budgétaires « maîtrisés », nos politiques sociales oscillent dangereusement vers un retour à l'assistance, à la charité et au bénévolat. Le travail social et secondairement, la formation, encaissent les ondes de choc des multiples contradictions, questions et incertitudes qui agitent le champ so-

cial, profondément bouleversé par la décentralisation et ses enjeux politiques voire... politiques. Les AS sont comme pris en otage dans une lutte qui oppose les différents échelons de l'intervention publique. Prenant appui sur une repolitisation de l'action sociale via la décentralisation, les élus-employeurs remettent en cause sans sommation et sans débat contradictoire, la construction historique de références et pratiques professionnelles, dans une tentative très offensive d'acculturation des travailleurs sociaux.

QUEL TRAVAIL SOCIAL ? POUR QUELLE SOCIÉTÉ ?

Notre intervention s'inscrit, historiquement, dans un champ spécifique, désigné et reconnu. Nous revendiquons une approche qui intègre la complexité et la superposition des territoires ethniques, culturels, géographiques, économiques..., et qui tente de les articuler dans une perspective productrice de lien social. Cet espace où se pense et s'engage l'intervention du travailleur social n'est autre que celui de l'autonomie technique. Il doit être clairement dissocié de l'action directe et légitime des élus auprès de la population, se dégager d'une identification possible et paralysante au champ politique. En tout état de cause, une alternative doit être trouvée à cet enclavement grandissant du travail social dans une subordination stérilisante aux élus-employeurs. Le travail social peut conjuguer sa légitimité à celle des élus dans une contribution technique à l'élaboration et à l'évaluation de politiques sociales plus transparentes.

L'USAGER, SUJET DE DROIT

Émergeant de pratiques caritatives et dispersées, le service social s'est défini (3) à partir d'idéaux humanistes et démocratiques, en phase avec une évolution sociétale. Ces valeurs sont l'essence même du travail social et fondent sa déontologie. Elles placent l'utilisateur au centre de l'action sociale en privilégiant la relation à l'individu et son accompagnement dans la manière singulière qu'il a de s'inscrire dans un dispositif social. Le travail social intervient dans des trajectoires humaines, individuelles ou collectives, et non sur des catégories de problèmes. C'est

pour cette raison qu'il ne peut se satisfaire d'une simple ventilation des usagers sur des dispositifs partiels en référence à un étiquetage préalable : RMISTE, sans-abri, femmes seules. Le travail social, porteur et acteur de changement, oeuvre à la promotion de chaque individu, de chaque citoyen, en facilitant l'accès aux droits sociaux et à leur exercice. Restaurer un individu dans une position de sujet implique nécessairement pour le travailleur social que soit respectée sa propre position de sujet.

LES STATUTS

Cette ambition passe par une reconnaissance des niveaux de qualification et de compétence, par un respect des règles déontologiques et garanties statutaires et par une revalorisation salariale (et non par des primes personnalisées au « mérite »). En matière de formation, nous réaffirmons la nécessité de maintenir une cohérence entre la durée des études (Bac+3 ou Bac+4) et le niveau de qualification (Niveau II ou Niveau I).

La question de la formation, aujourd'hui placée au centre des débats, ne pourra véritablement se traiter qu'en intégrant une réflexion sur les enjeux idéologiques du travail social, sur les contenus professionnels et, enfin, sur les statuts des personnels. Car, d'ores et déjà, apparaissent les limites de l'enquête du CEREQ, commandée du ministère, qui n'abordera que l'évolution des compétences professionnelles. Nous devons entrer dans ce débat sur la formation, tout en réaffirmant nos revendications et les principes définis dans la dernière pétition nationale de la CONCASS (4). Il s'agit bien pour nous d'anticiper une évolution très alarmante du travail social et de conserver une certaine maîtrise du devenir de nos professions.

**Collectif des Assistantes Sociales
du Rhône**
CAS 69 - CONCASS

(1) Rapport commandé par l'APCG, Janvier 92

(2) Simone VEIL, discours à l'IRTS de Lorraine, 22.11.93

(3) Définitions de la profession par l'ANAS, la Fédération internationale des assistants sociaux, l'ONU (commission des affaires sociales)

(4) Pétition unitaire du 30.11.93.

DEFENDRE LES CENTRES DE FORMATION

En 1991, la coordination régionale des Centres de Formation au Travail Social du Nord avait mené une lutte importante pour maintenir le dispositif de formation et exiger de l'État une meilleure attention à une région soumise à la montée de l'exclusion et à la désorganisation du travail social.

L'action pour défendre les centres de formation était en parfaite unité avec la CONCASS et avec les revendications régionales CGT-CFDT (un accord paritaire régional avait permis un dépassement des quotas d'éducateurs et moniteurs-éducateurs).

En novembre 1993, la coordination est repartie : Ce n'était plus une école menacée et les autres en difficulté, le Conseil Général du Nord annonçait la couleur : «Le plus dur reste à faire» : attaquer les conventions collectives et les hébergements sociaux trop coûteux pour les collectivités territoriales. Pour commencer, il annonçait qu'il n'avait pas les moyens de financer l'avenant 235 de la CC66 accordant une prime des dimanches et jours fériés.

Cette remise en cause du secteur social «classique» était en parfaite harmonie avec la déclaration de l'APCG... Les assistants sociaux étaient peu matures et perdaient du temps dans la relation aux personnes en difficulté. Les éducateurs étaient trop payés pour un travail d'hébergement et d'accompagnement d'enfants en difficulté sociale et de personnes ayant un handicap.

Il nous fallait donc être vigilants, participer certes à l'action syndicale unitaire et récupérer provisoirement le financement de cet avenant mais aussi rentrer activement dans le débat sur le devenir du social et des centres de formation. Nous avons rencontré trois fois la DRASS autour de trois revendications :

- le maintien des centres de formation s'appuyant sur des objectifs professionnels axés sur la capacité à être acteur social.
- le droit d'expression des travailleurs sociaux en formation et des personnels dans les instances des centres de formation.
- le droit des moniteurs-éducateurs à poursuivre ou reprendre une formation d'éducateur dans des conditions respectant leur cursus professionnel.

Il nous paraît évident que la revue «P.E.P.S» pousse utilement à une réflexion nécessaire et en même temps quasiment impossible sur les enjeux de la formation.

NECESSAIRE : tout le monde voit bien qu'il y a une brusque surchauffe du SOCIAL. Il s'était occupé des marges de la société en croissance jusqu'à la fin des années 1970... Les dispositifs

sociaux mis en place pendant les années 80 essayaient, à côté du travail social classique, de répondre aux territoires et populations en marge...

On rentrait certes dans la gestion de l'exclusion, mais il y avait toujours un espoir d'insertion. Devant la montée massive de l'exclusion (le rapport Chassériaud ne fait que confirmer ce que vivent quotidiennement les travailleurs sociaux), l'État maintenant pleinement libéral, semble arrêter une autre orientation : nous n'avons plus à dépenser de l'argent pour un travail d'accompagnement de personnes en difficulté, pour une insertion tout à fait utopique. Nous devons clairement avoir une politique de gestion de l'exclusion.

Ainsi, à l'anniversaire des soixante ans de l'École d'A.S. du boulevard Vauban, un brillant économiste expliqua clairement ceci : dans la crise de 1930, on espérait avoir de nouveau besoin des chômeurs : il était donc utile que les A.S., formées dans cette École, aident ces chômeurs pour qu'ils puissent reprendre le travail dans de bonnes conditions. Aujourd'hui, nous avons définitivement trois millions de personnes actives en trop, l'État n'a donc plus d'intérêt à poursuivre un travail social d'insertion. Vous devriez, jeunes A.S., démontrer votre efficacité en donnant, grâce à votre créativité et à votre imagination, une occupation aux exclus.

L'État n'a donc plus intérêt à développer ces professions d'A.S. et d'éducateurs que Michel Autès appelle les «bricoleurs du lien social», pour deux raisons :

- leur niveau de qualification coûte cher (les petits boulots du social de Martine Aubry, c'est tellement plus adorable) ;
- leur technicité est trop centrée sur le service des usagers (en pleine privatisation toute notion de service public est intolérable).

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, les présidents de Conseils Généraux, les Maires des grandes villes ont intérêt à développer des experts en gestion, formés dans les facultés, à comprendre les dogmes de l'économie et les relations politiciennes pour gérer les budgets de l'exclusion.

Ils pourront en plus, dans la haute lignée de la formation des directeurs de l'École de Rennes, savoir gérer une masse de «fantassins» du social peu payée, mal formée et sans grandes garanties.

Le Ministère maintiendra cependant un discours humaniste dans le social en appuyant le secteur caritatif et en faisant un prêche télévisuel.

QUASI IMPOSSIBLE : les directions de nos écoles sont englouties dans la gestion quotidienne, la course aux subventions et au fric (pour remplacer l'argent défaillant du Ministère) et les amitiés concurrentielles et politiciennes de leurs confrères.

Les équipes pédagogiques sont elles aussi prises dans un travail quotidien important auprès d'éducateurs et d'A.S. en formation avec des cursus très différents et souvent centrés par leur direction sur la seule défense de leur École. Quant aux éducateurs et aux A.S. en formation, ils vivent avec des objectifs peu élaborés et se recentrent aussi sur un parcours individuel de formation.

Cette réflexion nécessaire et quasi impossible ne peut être portée dans les écoles qu'en lien avec ceux qui, prenant conscience de cette exclusion massive, ne veulent pas y répondre en termes de gestion, en mettant «au premier plan de leur réflexion et de leur action la promotion de la citoyenneté sociale».

Et cela ne s'apprend ni en fac, avec des objectifs de gestion, ni dans des pratiques professionnelles d'assistance dont les écoles sont en partie le reflet.

«Dans le social, on ne peut raisonner uniquement de manière gestionnaire ou technique, on est obligé de se poser les questions du genre : qu'est-ce qui est juste ? qu'est-ce qu'il est légitime de faire ?»

C'est donc une pratique professionnelle centrée sur des objectifs de citoyenneté sociale que nous défendons autour de nos trois revendications portées à la DRASS.

Coordination Régionale des Centres de Formation de Travailleurs Sociaux

22, Rue Halevy, 59 000 Lille.

LA BOUTIQUE

UN CENTRE D'ACCUEIL DE PROXIMITÉ

Ouverte en juin 1993, La Boutique, centre d'accueil de proximité de l'Association Charonne, se situe au 84 rue Philippe de Girard dans le 18ème arrondissement de Paris. Il offre de façon expérimentale un accueil de type nouveau pour les consommateurs de drogues.

Il s'agit de toucher une part croissante de la population toxicomane qui reste repliée sur elle-même dans des modes de vie très marginalisés n'accédant pas ou très peu aux dispositifs de prise en charge spécialisés.

Dans une logique de prévention - autant de la toxicomanie que du Sida et des Hépatites- la Boutique se veut une structure à seuil bas, c'est à dire ouverte sur la rue. C'est un centre installé au coeur d'un quartier très touché par les problèmes de la consommation des drogues, le dix-huitième arrondissement. L'accueil a lieu le jour, sans exigence particulière, de projet thérapeutique défini, de sevrage préalable. Elle tente de mettre en place une pédagogie d'accueil, d'accompagnement et d'orientation pour une population qui ignore les modes de fonctionnement des structures spécialisées et ses propres besoins socio-sanitaires.

Le contact prolongé dans le temps avec cette population permet de mieux faire passer des messages de prévention qui vont dans le sens de la réduction des risques. De plus ce type de relation est susceptible de les faire évoluer ultérieurement vers des démarches de soins plus approfondies.

Au 30 Décembre 1993, La boutique a reçu plus de 3000 visites concernant 450 visiteurs. En effet,

depuis l'ouverture de ce lieu d'accueil, le nombre de visiteurs n'a cessé d'augmenter. Il est passé de 5 à 10 visites par jour les toutes premières semaines, à plus de 30 visites par jour actuellement.

Il s'agit d'une population qui consomme des drogues (héroïne, cocaïne, crack et médicaments). La grande majorité de cette population est en situation d'errance (SDF, squatteurs...) extrêmement démunie et profondément touchée par le sida. L'âge des personnes reçues à La Boutique varie entre 17 et 45 ans. La majorité des sujets de sexe féminin sont généralement des travailleurs sexuels consommatrices de drogues.

La Boutique offre :

1. Un accueil de jour pour une population locale (ou de passage) se caractérisant par son usage de drogues sous toutes ses formes (sans critère de sélection lié aux formes de dépendance) et par sa marginalité socio-économique et culturelle, la boutique est ouverte du lundi au vendredi de 13 heures à 19 heures.

2. Des prestations qui répondent à des besoins élémentaires (douche, lessive, alimentation, boissons) qui permettent d'installer un dialogue indépendant d'enjeux tels que l'admission dans une structure ou l'obtention d'aides médicales diverses



Le jardin d'EDEN à l'île de la Réunion : "Ce chadron de cuivre servit à la cuisson de la nourriture des esclaves. Nous y avons planté du Zamal (cannabis Sativa). Carla drogue est un véritable esclavage". Ph D. Mabilia

(médicaments, ordonnances...), ou financières.

3. Une présence infirmière est envisagée en raison de l'état physique particulièrement critique de certains d'entre-eux, afin de leur offrir les premiers soins, d'urgence et d'amorcer un dialogue sur la démarche de soins, voire un accompagnement.

4. Un lieu de repos (avec 3 lits), ouvert dans la journée afin de répondre à des situations d'urgence pour les sujets les plus fragiles, fatigués ou démunis, est en cours de mise en place.

5. Des actions de prévention du Sida et des hépatites, par des informations systématiques et permanentes sur les modes de stérilisation des seringues, sur la sexualité protégée, un échange de seringues, des fournitures de préservatifs et d'Eau de Javel.

La boutique en tant que centre d'accueil pilote joue enfin un rôle au niveau de la formation de travailleurs sociaux. En effet, depuis la mise en place de cette structure, de nombreuses équipes viennent voir sur place le fonctionnement du centre. La Boutique a également accueilli des stagiaires pour des périodes allant d'une semaine à un mois.

Perlette Petit

Directrice Association Charonne

UN APRES-MIDI A «LA BOUTIQUE»

*Dans le n° 44 de PEPS p.41,
Mohamed Toussirt signalait
l'existence d'une structure d'accueil
des consommateurs de drogues :
la «boutique»*

Dans le cadre du D.E.A. de Paris 8 : «Droit, Economie et Sociologie de la Décision Médicale», deux étudiants: Zubeide et Anouar ont participé entre novembre 93 et février 94 au séminaire intitulé: «Enquêtes sur des problèmes de psychopathologie sociale.» assuré conjointement par Georges Lapassade et Mohamed Toussirt. L'originalité de ce séminaire résidait dans le fait qu'il opérait un lien entre la théorie et la pratique, permettant une approche plus directe de la réalité. Une séance hebdomadaire de régulation se déroulait à l'Université de Saint-Denis, mais la partie la plus importante était sur le terrain c'est à dire à la Boutique.

Nous avons rendez-vous le 13 Novembre 1993 à 13 h au 84 rue Philippe de Girard à Paris 18^{ème}. Voici les premières impressions de Zubeide et Anouar.

Au sein d'un pâté d'immeubles, nappé de grisaille, la Boutique a ses stores baissés, nous avons l'impression que les gens nous dévisagent.

Pourtant, Zubeide s'était préparée minutieusement à cet instant, elle avait mis au point des scénarios, des comportements vis à vis des consommateurs de drogues, elle avait cru utile de laisser ses bijoux à la maison et de remplacer sa jupe par un vieux jean.

Quant à Anouar, depuis la veille il se pose des questions: les fami-

liers de la Boutique - sur lesquels il n'a que de vagues idées - vont-ils répondre à son attente?

Nous ne sommes plus seuls, un jeune homme nous a rejoint dont le sourire chaleureux nous rassure: c'est Jérôme, un éducateur. Enfin 13 h l'ouverture de la Boutique. Nous sommes huit personnes dont trois consommateurs de drogues (deux hommes, Charlie et Marc, et une femme) trois éducateurs et nous deux. Charlie s'empresse d'allumer le poste de radio, alors que Marc prépare du café. La jeune femme se précipite vers la salle de bains car elle veut aller dormir et la règle veut que l'on procède, dans ce cas, à une toilette préalable.

Jérôme et Malika descendent au sous-sol pour remonter immédiatement avec des serviettes propres. L'arôme du café se propage dans la pièce et nous invite à nous diriger vers le comptoir, c'est ici que l'on prépare le café et les céréales. Cette ambiance nous rappelle les cafés autogérés des maisons de jeunes.

Tasses à la main, nous descendons au sous-sol, par un escalier qui longe le comptoir, laissant nos amis discuter et plaisanter. Là, se trouve un local faisant office de secrétariat: téléphone, télécopieur, minitel, deux tables de travail.

La Boutique paraît bien équipée et approvisionnée en denrées alimentaires: plusieurs stocks de

cartons de lait et de jus de fruits, des cartons de corn-flakes sont entreposés dans un petit local attenant.

Nous nous installons en attendant M. Toussirt.

Au téléphone, Saïd, un éducateur, essaie de se procurer des prestations de service auprès d'autres organisations ou associations, telles que des nuitées d'hôtel.

Monsieur Toussirt, notre «guide», arrive et nous donne le feu vert.

Nous remontons et nous nous mettons à une table pour tenter de lier conversation avec l'assistance. La salle commence à se remplir de gens... et de fumée! Certains rentrent et sortent à leur guise. Ici la clef est sous la porte.

On joue aux cartes (poker, tarots), et même au scrabble. On peut discuter en Français, en Arabe, en Créole etc... ou encore danser sur un fond musical qui va de Bob Marley à la «Dance Music».

Des femmes se maquillent, se parfument, se choisissent des vêtements, dons des voisins du quartier ou d'associations. Malika les conseille dans leur choix.

La boutique est, sans nul doute, un lieu convivial mais aussi un lieu d'informations, de prévention à l'intention des consommateurs de drogues, les murs sont pourvus de panneaux d'affichage relatifs aux règles de fonctionnement : horaires, machine à laver, douches, ainsi que des affiches de campagne de prévention et de lutte contre les épidémies liées à l'usage de la drogue. Sur la table un panier est garni de seringues neuves et de fioles d'eau de javel. La Boutique, havre de paix mais aussi triste réalité, révélatrice d'une société impuissante face à la drogue. Qu'importe! Charlie, Max, Aimé, Caroline la niçoise, Caroline la parisienne, Jessica trouvent un peu de douceur dans leur vie de galère.

**Zubeide Iskender
Anouar Guelaiem**

DIPLOMES ÉTRANGERS

LE POINT SUR LA RECONNAISSANCE DES DIPLOMES DE SERVICE SOCIAL

HISTORIQUE

Créée en 1976 à l'initiative d'un groupe de réfugiés politiques et avec le concours de l'Ecole Normale Sociale, la Formation d'Adaptation a permis à de nombreux professionnels d'exercer comme assistant de service social en France.

À l'Ecole Normale Sociale, un sondage fait en 1988 met en lumière les données suivantes : sur 172 des anciens élèves ayant répondu au questionnaire, 102 sont d'origine latino-américaine, 43 européens, 27 d'autres origines. Une grande majorité est dotée de formation de niveau bac + 4 ou plus. Leurs réponses à l'enquête confirment leur intérêt pour une formation visant à connaître tous les aspects structurels (droit, politiques sociales, etc.) du service social en France et à accompagner leur intégration professionnelle. Ils jugent donc le cursus d'adaptation essentiel et ce quelle que soit l'origine, européenne ou non européenne.

La construction européenne, fondée sur le principe d'une libre circulation des travailleurs, a conduit les autorités françaises à remanier la réglementation de cette formation. Il existe désormais deux cas de figure selon la nationalité du candidat étranger : ressortissant de l'Union Européenne (décret n° 91-745 du 16 août 1991, arrêté du 21 octobre 1991) et non ressortissant (arrêté du 22 octobre 1991).

LES RESSORTISSANTS DE LA C.E.E

La reconnaissance de droit des diplômes correspond à « un cycle d'études post-secondaire d'une

durée minimale de trois ans ou d'une durée équivalente à temps partiel » est posée comme principe à travers la C.E.E. Quand il s'agit d'un diplôme non européen reconnu par un pays de la C.E.E., la même règle s'applique (sous certaines conditions).

Toutefois, quand la formation est « substantiellement différente » d'un pays à l'autre, l'Etat d'accueil peut exiger, après étude du dossier individuel du candidat, que la personne prouve son aptitude professionnelle à exercer. Elle devra choisir entre une « épreuve d'aptitude » et un « stage d'intégration ».

Si la France reconnaît la formation d'assistant de service social dans le cadre de la directive européenne (3 années d'études), elle prévoit la « substantielle différence » entre les formations nationales. En effet, il existe d'énormes différences entre les systèmes de protection sociale et entre les mentalités des usagers et des professionnels.

Les différentes études entreprises depuis la directive (Conseil Supérieur en Travail Social, Association Nationale des Assistants Sociaux, Comité National des Ecoles de Service Social) montrent également des divergences importantes quant à la nature de la formation suivie. On relève notamment, que plusieurs pays ne distinguent pas les professions d'éducateur et celle d'assistant social. D'autre part, la formation française comprend 50% de temps consacré aux stages : niveau le plus élevé de toute l'Europe.

En conséquence de ces considérations, l'arrêté du 21 octobre 1991 organise les modalités de traitement des dossiers individuels (en confirmant le délai légal maximum de 4 mois entre réception du dos-

sier et réponse du Ministère) des termes de la directive européenne. Le candidat peut alors choisir un stage tel la « formation d'adaptation européenne » proposée par l'Ecole Normale Sociale qui se déroule en alternance entre terrain et école à partir de janvier et pour une période de 6 mois. Il lui est possible de préparer l'épreuve d'aptitude en bénéficiant également d'une formation dont les modalités peuvent être négociées individuellement. Dans les deux cas de figure (stage ou épreuve d'aptitude), le candidat doit passer des examens organisés par la DRASS avant de recevoir son autorisation à exercer.

LES NON RESSORTISSANTS

Restée inchangée pour les non ressortissants, la formation d'adaptation est soumise à une habilitation préalable du diplôme étranger. Cette habilitation est demandée par l'intermédiaire de l'école de formation en service social.

Une fois l'habilitation accordée, le candidat suit une formation théorique et pratique de 9 mois aboutissant au diplôme d'État Français par voie d'adaptation(*).

L'Ecole Normale Sociale dotée d'une longue tradition d'accueil des étrangers et d'activités sur le plan international (voyages d'étude, jumelage ...) mise sur la diversité des origines et des parcours de formation. La présence de stagiaires étrangers peut, également, créer une dynamique nouvelle et des remises en question utiles. Favoriser l'échange et la modalité des professionnels du service social ne peut qu'enrichir la profession et par là améliorer le service rendu à l'utilisateur.

John Ward

Responsable des Formations
d'Adaptation E.N.S.

(*) Pour de plus amples informations sur ces formations, contacter John WARD - Ecole Normale Sociale, 2 rue de Torcy 75018 Paris. Tél : 42 05 85 66 - Fax 46 07 26 19

MONITEURS-ÉDUCATEURS : QUELLES PASSERELLES ?

En s'appuyant sur les contrats de qualification, un nouveau développement de la profession de Moniteur-éducateur est dorénavant possible.

S'appuyant sur les deux accords paritaires régionaux concernant le personnel éducatif ont permis, le développement d'une qualification utile aux besoins de la région, mais en même temps, autorise une certaine exploitation. Bien des Moniteurs-éducateurs ont un poste éducatif fort peu différent de celui de l'éducateur.

Il nous semble opportun (en parallèle d'ailleurs avec l'action menée par les Moniteurs-éducateurs de la région de Bordeaux), de défendre à la fois le statut et la formation du Moniteur-éducateur ainsi la passerelle à laquelle ce statut autorise.

Le fossé entre moniteur et éducateur souhaité par certains employeurs relève pour nous d'une opération de gestion financière issue d'une vision taylorienne du travail peu adaptée à la pratique sociale et éducative des Moniteurs-éducateurs.

Voilà pourquoi nous sommes intervenus une nouvelle fois à la DRASS, le 10 février 1994.

MOTION DE LA COORDINATION ÉTUDIANTE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

L'enjeu de la passerelle

La passerelle est l'instrument permettant l'appropriation d'un « savoir faire » professionnel et d'un « savoir-être » lié à l'expérience personnelle.

Elle a pour objectif d'accéder à un diplôme d'État dans une poursuite

logique du C.A.F.M.E. C'est une réelle voie promotionnelle qui s'inscrit dans un cursus, évitant toute exclusion et permettant le droit à la formation pour tous. C'est dans une logique de promotion sociale et professionnelle que tout moniteur éducateur doit pouvoir s'il le désire, faire la passerelle et bénéficier d'allègements pour ne pas être pénalisé, soit par le temps, soit par le contenu de la formation pour l'obtention du D.E.E.S.

La passerelle permet de poursuivre dans la continuité des acquis théoriques obtenus pendant les deux ans de formation C.A.F.M.E. Elle permet de garder le bénéfice de ces atouts. Il faut aussi tenir compte des motivations professionnelles des individus (recherche de reconnaissance par exemple) et accepter tout l'idée d'un trajet individuel de formation pour tous.

La réalité du terrain fait que la distinction entre éducateur spécialisé et moniteur éducateur est vraiment minime, si ce n'est au niveau du statut et de la rémunération.

Cette réalité de travail demande aux moniteurs éducateurs des compétences souvent supérieures à celles qui étaient demandées auparavant. C'est dans le sens d'une nouvelle perspective de travail (la réalité de travail d'hier n'est plus la réalité d'aujourd'hui) que des moniteurs éducateurs ont besoin de « faire la passerelle » afin de s'adapter à de nouvelles

formes de travail social pour mieux répondre à une montée de l'exclusion.

Laisser à l'éducateur le travail de projet autour des besoins de l'usager et au Moniteur éducateur le suivi de ce même usager, c'est promouvoir une division du travail « qui morcelle la clientèle du social ».

Le statut joue un rôle non négligeable dans la crédibilité d'un projet. La passerelle est UN DROIT à la formation pour les moniteurs éducateurs, scandaleusement freiné par la politique d'austérité du social installant des quotas, et par un financement insuffisant des centres de formation qui diminuent les formations en cours d'emploi.

- Droit à l'enrichissement personnel (la recherche du sens est utile!), droit à l'appropriation d'un savoir professionnel,

- Droit à la promotion sociale, en acquérant le diplôme d'éducateur.

Enfin la passerelle est à l'image du travailleur social qui cherche à jeter des ponts entre différents métiers.

C'est pourquoi notre démarche s'inscrit dans l'intégration à de nouveaux métiers afin de faciliter les transversalités.

Coordination Régionale des Centres de Formation de Travailleurs Sociaux

22, Rue Halevy, 59 000 Lille.

LE MOUVEMENT DES "CORRESPONDANTS"

Les missions locales (M.L.) et les Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation, créées en 1982, doivent faire face depuis 1993 à une lourde diminution de leur budget Crédit Formation Individualisé (1). L'association Nationale des Permanents des M.L. et P.A.I.O. rend compte des actions menées depuis un an.

En janvier 1993, l'Etat annonce la diminution du budget CFI (crédit formation individualisé), CLD (chômeur longue durée), PAQUE (préparation active à la qualification et à l'emploi). A Paris et en Ile de France, cette diminution a pour conséquence la suppression de postes de correspondants.

Un collectif se constitue pour définir des moyens d'action :

- Une lettre est envoyée à Martine Aubry pour dire Non

- Une journée d'action et de grève s'organise le 4 mars. Une délégation nommée est reçue par des représentants du Ministère du travail.

Insatisfait des réponses de la DFP (Délégation à la Formation Professionnelle) et de la DRFP (Direction Régionale de la Formation Professionnelle), le Collectif écrit au Préfet de Région pour demander le maintien des postes dans toutes les structures d'accueil.

Un état des lieux des postes de correspondants s'effectue sur

l'Ile de France. Des commissions de travail doivent se mettre en place mais le mouvement s'esouffle. Le maintien des postes et de l'enveloppe budgétaire sont accordés par la DRFP, mais le changement de gouvernement et donc, d'interlocuteurs sont autant de raisons qui amènent la mise en veille du mouvement.

En conclusion, fin mars 1993, le Collectif des correspondants a gagné de ne plus rester dans l'ombre, d'obtenir un budget supplémentaire, même si ce n'est qu'un pansement au vrai problème, et de recommencer l'action à tout moment.

Le 16 octobre 1993, une Association Nationale des Personnels des ML (Mission locale) et PAIO (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation) se crée. L'objectif est de fédérer les personnels, de travailler sur une convention collective et d'être un observatoire de la politique de formation professionnelle et d'emploi jeunes.

Le 4 Décembre, se décide une nouvelle journée d'action et de

grève en date du 11 janvier 94 pour protester contre les conséquences du Plan Quinquennal qui sera voté le 20 décembre 93, en direction des Réseaux d'Accueil jeunes et des Professionnels.

Aujourd'hui, 23 février 94, le Collectif appelé à présent groupement, a gagné de se structurer, de créer une section régionale Ile de France qui se rattache à l'Association Nationale, de créer un journal (2), de réouvrir les commissions et projette une manifestation en mai 94.

Catherine Charbonnier

Conseillère PAIO

(1) cf lettre adressée à Martine Aubry, ancien ministre du travail, in PEPS No 41, mars 93 p59

(2) le n°1 de la lettre du Réseau d'Accueil / Jeune - Région Ile de France appelé ENJEUX. Mars 1994

Cette publication traite les questions relatives au mouvement des personnels des ML et PAIO : politique de formation professionnelle et d'emploi jeune, l'insertion des jeunes en danger, le statut des conseillers.

Pour tous renseignements, s'adresser : 16 (1) 45 79 37 03

LE TRAVAIL SOCIAL EN COLLOQUE

Les 7 et 8 octobre 1993 s'est tenu le Colloque «Prospective et Travail Social» dans le campus de l'Université de Toulon et du Var.

Organisé à l'initiative de trois organismes locaux : l'École de Service Social de la Croix-Rouge Française, le Centre de Recherche et d'Études Sociales du Var (C.R.E.S.V.) et l'Institut de Recherches et d'Innovations Sociétales (I.R.I.S.). Ce Colloque a reçu le soutien actif de la Mairie et de l'Université de Toulon.

Plus de 400 participants en provenance de toute la France, et aussi d'Italie, de Belgique, des Pays-Bas, du Québec, ont assisté à ce Colloque. Venus d'horizons très différents, se sont cotoyés pendant deux jours des travailleurs sociaux, des responsables d'associations, des chefs de service, des responsables administratifs, des formateurs, des directeurs, montrant ainsi la diversité des acteurs impliqués aujourd'hui dans l'action sociale. Les organisateurs avaient pour objectifs :

- De favoriser un lieu de confrontation de tous les acteurs de l'intervention sociale, tant au niveau local que national et européen.

- D'analyser les mutations socio-économiques en cours et de comprendre les tendances du futur.

- De connaître et analyser le sens des modifications intervenues dans le travail social, ses pratiques, ses méthodes, sa théorisation, et de déterminer les perspectives qui lui sont offertes.

Il s'agissait, pour le Travail Social de sortir du discours sur la crise par une réflexion sur les perspectives ouvertes à partir des innovations recensées dans les pratiques ; pour l'ensemble des acteurs de l'action sociale, de repérer les transformations en cours au niveau socio-économique.

La première journée du Colloque a porté sur les mutations en cours, sur les tendances qui se dessinent aussi bien dans l'Économie, les liens sociaux, les politiques sociales que dans le travail social. La journée s'est clôturée par une note artistique car la troupe du Théâtre de la Gargouille (lieu d'insertion et de création pour des personnes en

provenance d'itinéraires divers, R.M.I., S.D.F., handicapés, bénévoles) a présenté une comédie «Lisysrata» d'après Aristophane.

La deuxième journée s'est ouverte par un exposé de Madame Brigitte Bouquet articulant passé et présent du travail social et montrant les convergences et fractures entre l'histoire et le devenir. Une présentation des ateliers a été faite par Madame Cristina De Robertis. Les ateliers concernaient les changements du travail social.

Ceux de l'après-midi ont surtout traité de la théorisation des pratiques, de leur modélisation, bref de la construction des savoirs ainsi que de leur transmission entre autres dans le cadre des formations.

Christina de Robertis

Pour tout renseignement supplémentaire ;
École de Service Social de la Croix Rouge Française - 37, Avenue Lazare Carnot, 83000 Toulon.

AU RISQUE DE VOUS PLAIRE SUR GRAND ECRAN

CINEMA ESPAGNOL

Il n'est guère facile, depuis Paris, d'ap-préhender le Cinéma Espagnol qui n'a jamais vraiment embarrassé nos écrans.



MACMO (Espagne/France/Italie) de Bigas LUNA.

Nos voisins Ibériques ne produisent plus, il est vrai, qu'une trentaine de films par an alors qu'il y a une dizaine d'années seulement, leur production annuelle s'élevait à plus d'une centaine de longs métrages.

Le grand public connaît les noms-phares, Luis BUNUEL (1900/1983) dont les films ressortent régulièrement, et Carlos SAURA dont CRIA CUERVOS, son plus grand succès en 1975, correspondait à la mort du Caudillo, FRANCO.

Son dernier film, AY CARMELA (1990) avec Carmen MAURA nous racontait justement l'Espagne de la Guerre Civile, traversée par une troupe de comédiens.

Le cinéaste prépare aujourd'hui un film sur les derniers jours du peintre espagnol, Francisco GOYA, mort à 82 ans à Bordeaux en 1828.

Aujourd'hui, Pedro ALMODOVAR représente-t-il l'Espagne moderne, débarrassée des tabous sexuels et religieux ? Son humour corrosif, ses outrances de toutes les couleurs, ressemblent bien à un décapage radical et permanent des mentalités.

Le succès public a répondu aux provocations de l'enfant chéri de la Movida Madrilène. TALONS AIGUILLES sorti en janvier 1992 est toujours sur les écrans parisiens et régulièrement des cycles réunissant ses films anciens sont affichés dans les salles.

Son dernier né, KIKA privilégie toujours les personnages au détriment de l'histoire et s'attaque joyeusement à la "Société du Spectacle" avec ses comédiens habituels dont Victoria ABRIL, incroyablement reine de "réality-shows". On peut regretter l'absence de la délicieuse Carmen MAURA qui

donnait tant de prix à plusieurs de ses films dont l'hilarant FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (1987).

KIKA ressasse les mêmes thématiques où sexe, meurtre et passions forment un mélange sans surprise. (sortie le 19 janvier 1994).

La virilité et le machisme ibères sont loins d'être morts, en particulier avec les films du Catalan Bigas LUNA : JAMBON, JAMBON, Lion d'Or au Festival de Venise 1992 a remporté un succès appréciable ainsi que MACHO (sortie le 2 mars 1994) où un séducteur machiste, Bénito, exprime ses ambitions et ses volontés de nouveau riche en désirant tout en double, deux femmes, deux montres rolex en or, deux chiens... à l'image de ses deux "cojones"... Il finira frustré et prostré aux pieds d'une garce qui le trompe avec

son jardinier dans un taudis de Miami.

Derrière les audaces sexuelles de Bigas LUNA, se cache cependant toute une foule de détails passionnants sur la vie péninsulaire et sur la mentalité espagnole. Les prudes seulement doivent s'abstenir.

Autre film, autre cinéaste débarquant sur nos écrans (le 16 février 1994) et provenant du Festival de Cannes 1993, L'ECUREUIL ROUGE, second long métrage de Julio MEDEM où un jeune suicidaire rencontre une jeune fille devenue amnésique après un accident de moto. Il s'inventera une nouvelle vie en se glissant dans celle de la femme à qui il fera croire qu'ils sont amants depuis plusieurs années...

Ce mensonge entraîne l'histoire dans une spirale entre réalité et fantastique où la mise en scène et le jeu des comédiens nous intriquent en permanence.

Enfin, BELLE EPOQUE de Fernando TRUEBA confronte un jeune déserteur à un vieux peintre désabusé, en 1931, alors que la République Espagnole se profile à l'horizon. Le peintre (l'acteur-cinéaste Fernando FERNAN-GOMEZ, célèbre partout sauf en France où ses films ne sont pas distribués) a quatre filles plus belles les unes que les autres. Le jeune déserteur (Jorge SANZ déjà vu dans AMANTS de Vicente ARANDA en 1993) va connaître sa "Belle Epoque"... (à partir du 9 février 1994).

L'Espagne a enfin franchi les Pyrénées. On peut espérer qu'elle s'installe durablement sur les écrans Français.

James IVORY, cinéaste anglo-américano-indien.

James IVORY est un cinéaste à part, inclassable. Près d'une tren-

taine de longs métrages derrière lui !

Ses films sur l'Inde et l'Occident portent le regard d'un homme partagé entre deux mondes, passionné par les interpénétrations des civilisations et des cultures.

SHAKESPEARE WALLAH (1965), le film qui révèle IVORY, confronte les communautés anglaises et indiennes à travers les pérégrinations d'une troupe de comédiens britanniques ambulants parcourant l'Inde et oppose deux formes artistiques : le théâtre qui n'attire plus les spectateurs et le cinéma alors en pleine ascension auprès du public. L'Angleterre Shakespearienne d'antan et l'Inde d'aujourd'hui n'ont plus rien à se dire. Les riches colons anglais comme les maharadjas appartiennent à un monde disparu, définitivement éteint...

James IVORY reviendra régulièrement à l'Inde avec ses habituels complices, le producteur Ismail MERCHANT, musulman de Bombay et la scénariste Ruth PRAWER JHABVALA, native d'Allemagne et épouse d'un architecte indien.

CHALEUR ET POUSSIÈRE (1983) offre un double tableau de l'Inde à travers deux époques et deux femmes différentes. Toujours le même balancier passé-présent chez cet esthète cosmopolite qui navigue avec le même bonheur de son Boston natal au Paris de Montparnasse des années 1920 (QUARTET 1980 avec Isabelle ADJANI et Alan BATES) et aux milieux underground et artiste de Manhattan (ESCLAVES DE NEW YORK 1989 avec Bernadette PETERS).

La trilogie anglaise CHAMBRE AVEC VUE (1986), MAURICE (1987), et RETOUR A HOWARDS END (1991) d'après le romancier Edward Morgan FORSTER (1879/1970) constitue sans doute l'aboutissement du talent de James IVORY, " le réalisateur le plus british du cinéma américain".

L'hypocrisie post-victorienne de l'Angleterre est dans ces trois films, épinglée avec jubilation et un sens stupéfiant du détail juste, précis et révélateur.

Que ce soit la découverte de l'Italie sensuelle par une jeune anglaise de la meilleure société du début du siècle dans CHAMBRE AVEC VUE, les préjugés de l'Angleterre Victorienne pour une histoire d'amour au masculin dans MAURICE ou les tableaux cruellement nostalgiques des moeurs et coutumes bourgeoises dans le Londres de la fin du XIX^e siècle dans RETOUR A HOWARDS END, le raffinement esthétique du réalisateur ne porte jamais préjudice à l'histoire. Il travaille et sert formidablement bien l'intrigue...

VESTIGES DU JOUR (sortie le 23 février 1994, distribution COLUMBIA TRISTAR) adapté d'un roman du japonais Kazuo ISHIGURO, nous ramène à l'Angleterre contemporaine cette fois et nous semble presque familière.

Anthony HOPKINS et Emma THOMPSON déjà présents dans RETOUR A HOWARDS END sont les comédiens rêvés de ce film obsédé par l'ordre et la tradition à travers le monde clos d'un majordome anglais qui ne verra de la vie que la satisfaction apportée à son maître. Celui-ci, Lord Darlington (James FOX) a des liens étroits avec les Nazis. Miss Kenton, (Emma THOMPSON), la gouvernante ne parviendra pas à ébranler son impassibilité coutumière ni à lui offrir un autre avenir...

Le film magistralement interprété est superbe ! Trop long, trop lent sans doute, diront ses détracteurs. Ces deux êtres qui se sont fourvoyés ne sont cependant jamais schématiques ni ennuyeux.

James IVORY mériterait une rétrospective complète de ses films qui mettrait brillamment en lumière la cohérence de l'oeuvre.

Guy Jouannet

MÉGALOPOLE, TAG ET MÉGALOMANIE

Chacune de ces inscriptions, apposées sur les surfaces de la cité, agit comme un catalyseur d'émotions, d'impressions, et ce autant pour celui qui en est à l'origine que pour celui qui ignore tout du phénomène.

Le passant ne cherche pas, à la vue d'un tag, à en décrypter sa signification sémantique.

Ce comportement n'est pas en contradiction avec le point de vue de l'auteur du tag. Pour celui-ci, l'inscription se vide progressivement de son sens à force de répétition, comme ce serait le cas pour n'importe quel mot. Une fois fondu l'enrobage de la signification, érodée par l'usage, on peut percevoir le sens profond du tag, sa fonction de support à l'expression.

Cet étiolement du sens à force de répétition, on le retrouve dans l'environnement spécifique au tag : la ville. Les masses de gens qu'elle draine dépersonnalisent l'individu. Chaque être, dans toute sa complexité unique, est réduit à l'état de bovin, de chair ambulante. En allant travailler j'ai croisé mille personnes, mais je n'ai croisé personne. La mégapole isole, le tagueur balise. Il balise par l'écriture -expression on ne peut plus personnelle- le labyrinthe d'acier, de verre et de chair qui l'entoure. Le réseau uniformisé, informatisé, régulé, aseptisé dont il fait partie, dont il subit l'inexorable fonction-

nement. Comme la publicité débile qu'on nous assène constamment, cette mascarade grotesque, tellement gigantesque qu'on ne la voit plus. On ne la conteste pas, elle fait partie du système.

MÉTRO, «L'ESPRIT VIDE»

Le tagueur utilise les mêmes supports, les détournant ainsi de leur utilité première, les reprenant à son compte. Il utilise les mêmes logiques, il impose, il est propriétaire de sa marque ; il dépose un nom, en fait la promotion, il le multiplie afin de lui donner de la valeur, il devient connu et reconnu.

Le tagueur et son pseudonyme existent au sein d'une communauté, celle des tagueurs. Communauté qui ne doit son existence qu'à celle de la mégapole et l'absence de vie communautaire qui lui est propre. Le tag ne va pas à l'encontre du système. Il naît en son sein, s'y développe et s'y accroche. Ses créateurs constituent un microcosme qui fait partie des myria-

des de sous-cultures propre à la mégapole.

Le jeune en quête d'aventure urbaine jouit en transformant la ville, qui écrase son identité, en un diffuseur de son identité. La force de sa démarche est proportionnelle à l'importance de la ville qui l'entoure. Dans son entreprise le tagueur considère la mégapole et ses artères comme autant de veines dans lesquelles doit couler son sang, sa personne, portée par son pseudonyme.

Ainsi, le wagon de métro n'est pour lui qu'un globule auquel il attribue une mission : diffuser son logo tatoué sur ses flancs. Chaque métro, chaque camionnette, chaque store s'exécutera docilement.

Le tag, et donc virtuellement l'individu qui en est l'auteur, seront imprimés sur tous les supports captant des images de la ville. Ils seront ainsi diffusés à l'échelle de la planète. Ils existeront aussi longtemps que la "civilisation" elle-même.



Etienne RACINE

LOGEMENT, LE DROIT DES EXCLUS

PAR QUENTIN WODON, LES EDITIONS
OUVRIERES, COLLECTION : LE SOCIAL
EN ACTE, 1992, 176 PAGES.

Il y a 40 ans, l'Abbé Pierre lança un appel de solidarité aux sans-abri. Que constatons-nous aujourd'hui ?

Les gens meurent autant de froid, les exclus (du logement) sont de plus en plus nombreux ; comme l'actualité récente nous le rappelle.

On estime à 10% la part de la population française mal logée, dont 400 000 sans-abri et 500 000 vivant dans un habitat insalubre. C'est le constat que fait Quentin Wodon, ingénieur commercial, maître en sciences économiques et licencié en philosophie. Ancien cadre d'une multinationale américaine, il a rejoint le volontariat permanent du Mouvement ATD Quart Monde en janvier 1989.

Préfacé par Louis Besson, ancien ministre délégué au logement, cet ouvrage est un regard saisissant sur un monde à part, celui des familles les plus défavorisées en quête d'un logement. Leur expérience révèle que la recherche d'un toit constitue un véritable parcours du combattant. Ces familles sont avant tout guidées par un souci de dignité ; en effet la notion de la dignité n'est-elle pas le seul point de référence si l'on veut vraiment supprimer les obstacles qui empêchent les droits de l'homme (dont le droit au logement) d'être vraiment inaliénables ?

C'est ainsi que le voit le Père Wresinski dans son approfondissement du lien entre le droit au logement et les autres droits : l'absence de logement débouche inévitablement sur l'absence des droits économiques, sociaux et culturels et paralyse d'emblée la vie associative, la participation syndicale et politique.

Pourtant, dans une société aussi avancée et « civilisée » qu'est la société occidentale, n'est-on pas en droit de s'attendre à un droit au logement décent pour tous ?

Exploitant largement les matériaux constitués par le mouvement ATD Quart Monde, cette étude se compose de deux parties : la première relate les récits basés sur les expériences réelles des sans-abris ; la seconde décrit les mécanismes mis en place, l'arsenal des moyens d'actions, la trousse à outils créée par la loi Besson du 31 Mai 1990 confirmation du droit au logement. Elle nous éclaire sur les facteurs contribuant à la naissance de cas

d'exclusions (dispersion des niveaux de décisions, attitudes de rejet social etc.) ; elle passe en revue les textes de loi ou les politiques pratiquées.

En fin de compte, le but de cet ouvrage est de déclencher un réel engagement du pays qui aille au delà des déclarations d'intention et des actions « en marge » de nos institutions.

C'est grâce à un exercice de partenariat avec les plus pauvres qu'une telle politique peut aboutir vu que cette partie de la population n'est pas entendue dans les enceintes où sont consultés les partenaires sociaux officiellement reconnus ; Pour ce faire, il faudrait créer une représentation authentique des citoyens les plus pauvres, et former le personnel en place au dialogue avec eux pour contrôler l'application des droits qui leur sont dûs.

D. Mabilia

DE FREINET A LA PEDAGOGIE INSTITUTIONNELLE OU L'ÉCOLE DE GENNEVILLIERS

PAR AHMED LAMIHI, 1994, 160 PAGES,
EN VENTE CHEZ L'ÉDITEUR : IVAN DAVY
ÉDITEUR, LA BOTELLERIE
49320 VAUCHRETIEN.

«La pédagogie institutionnelle consiste à remettre entre les mains des élèves tout ce qu'il est possible de leur remettre, c'est-à-dire non pas l'élaboration des programmes ou la décision des examens, qui ne dépendent ni de l'enseignant ni des élèves, mais l'ensemble de la vie, des activités et de l'organisation du travail, à l'intérieur de ce cadre. Les élèves, non seulement peuvent travailler ou ne pas travailler, mais de plus ils peuvent décider eux-mêmes de leurs rapports, c'est-à-dire de leurs relations « ici et maintenant », de leurs activités communes, de l'organisation de leur travail, des objectifs qu'ils entendent poursuivre. Ils détiennent donc entre leurs mains les institutions de leur classe qu'ils peuvent, selon les cas, laisser en suspens, constituer sur de nouveaux modèles, constituer sur des modèles traditionnels, etc.»

Le présent ouvrage retrace, à partir, de textes essentiels devenus pratiquement introuvables et de témoignages inédits, l'évolution de la pédagogie Freinet vers la pédagogie institutionnelle autogestionnaire.

SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

PAR MARCELLE STROOBANTS, NATHAN UNIVERSITE, «COLLECTION 128», 1993.

Ce volume expose les fondements, les orientations et les objets de la sociologie du travail. Il récapitule les épisodes caractéristiques de la mise au travail depuis l'industrialisation, les techniques d'organisation de la production et leurs modes d'emploi, au-delà des entreprises. Il restitue les analyses des divisions et des points communs entre les travailleurs. Il confronte les identités professionnelles à la dynamique des conflits et des tensions du marché de l'emploi.

Sont ainsi mis en lumière les acquis, les débats classiques et les prolongements actuels de la sociologie du travail, indispensables pour évaluer les changements et les continuités des structures du salariat.

En 128 pages, cette collection, conçue en priorité pour les étudiants du premier cycle universitaire, propose des manuels de synthèse des connaissances et une gamme d'ouvrages de référence, de méthodologie d'entraînement.

COMPRENDRE LA GARANDERIE

PAR PATRICK TAPERNOUX, PRIVAT, COLLECTION, FORMATION PEDAGOGIE, 1994, 160 PAGES.

L'influence de la pensée pédagogique d'Antoine de La Garanderie auprès des enseignants est unanimement reconnue. Si la plupart de ses ouvrages sont largement accessibles, il manquait une introduction à l'homme et à l'œuvre, permettant d'en mieux apprécier l'originalité.

Cet ouvrage retrace tout d'abord sa formation et son itinéraire intellectuel et expose les grandes lignes de sa pensée pour le replacer enfin dans le contexte des autres méthodes cognitives.

Une place toute particulière est donnée à la méthode de la gestion mentale qu'il a popularisée dans le monde enseignant. Celle-ci vise à rendre l'élève conscient de son propre fonctionnement intellectuel et à lui permettre ainsi d'améliorer ses aptitudes et ses performances.

Un livre à utiliser pour la formation des travailleurs sociaux.

SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE CONTEMPORAINE

FRANÇOIS DE SINGLY, EDITION NATHAN, UNIVERSITE, COLLECTION 128, 1993.

Livre agréable à lire qui fait le point, de façon très pédagogique et synthétique, sur l'état actuel de la recherche, dans le domaine de la sociologie de la famille.

Malgré les apparences, les traits de la famille que décrivait Durkheim à la fin du 19ème siècle, se retrouvent cent ans après.

Des changements intervenus se concrétisent essentiellement par une privatisation de la famille et une plus forte intervention de l'Etat qui contrôle et régule les relations des membres de cette famille.

Cette famille contemporaine est caractérisée par trois grands changements :

1) *Une plus grande dépendance vis-à-vis de la sphère publique*

Constat qui ne supprime pas l'existence de tensions, de luttes ou de contradictions : l'Etat comme substitut économique du mari (allocation de parents isolés) et soutien des transformations de la famille (autorité parentale, concubinage), l'école se substitue aux parents pour l'orientation professionnelle...

2) *Une plus grande indépendance vis-à-vis des cercles de la parenté*

Cette autonomie s'exprime par un repli de la famille conjugale, par de nouvelles stratégies matrimoniales dans le choix du conjoint, par des liens de parenté différents et de relations affectives plus marquées dans la famille.

3) *Une plus grande indépendance des hommes et des femmes vis-à-vis de cette famille*

Depuis les années 60, la baisse du mariage, et l'augmentation des unions libres et des familles monoparentales, ou «recomposées», la diminution du nombre des enfants et enfin la généralisation du travail scolaire des femmes, ont transformé la famille.

Si dans la recherche de cet équilibre, hommes et femmes revendiquent une autonomie, un accord sur le partage entre zones communes et zones protégées semble difficile ; de fait, si le degré de dépendance féminine a changé (professionnellement), le maintien des fonctions domestiques persiste.

Tous ces changements introduisent une fragilité conjugale et familiale. Donc, livre à lire.

E.Auger

ACTES MANQUES DE LA RECHERCHE

PAR RENE LOURAU, EDITION PUF,
COLLECTION LA POLITIQUE ECLATEE,
1994, 235 PAGES.

La matière essentielle de cet ouvrage, c'est le rapport impliqué à l'écriture dans différentes situations.

Les implications dans l'acte de recherche font souvent de ce dernier autre chose que ce que le chercheur voulait ou croyait : Un acte manqué.

Selon Lourau, outre l'institution scientifique, l'institution éditoriale offre, avec Flaubert et Artaud, le vertige d'autodestruction de l'auteur et de l'homme lui-même devant la peur de ne pas accéder à l'existence littéraire.

Les implications traitées dans ce livre concernent notamment celles de la théorie de l'enquête de John Dewey, la "folie d'Auguste Comte", les actes manqués de Lucien Lévy-Bruhl, de Freud et les rapports des auteurs à l'institution éditoriale.

Chaque chapitre du livre est suivi d'extraits du journal de René Lourau dans le temps où il prépare et produit ce livre, dont la lecture sera d'une grande utilité tant pour les étudiants que pour les décideurs en matière de travail social.

L'ACCUEIL TEMPORAIRE DES PERSONNES AGEES - LE DROIT AU REPIT DES FAMILLES

PAR : D. ARGOUD, M.-J. GUISET ET A.
VILLEZ SYROS, COLLECTION UNIOPSS,
1994, 224 PAGES.

S'appuyant sur une étude réalisée auprès de 17 structures d'accueil temporaire, sur les enquêtes menées auprès des professionnels et de 73 familles, l'UNIOPSS et la Fondation de France définissent l'accueil temporaire des personnes âgées comme un moyen de maintenir les personnes âgées dépendantes au coeur des générations et de la vie sociale. Cette formule permet en même temps aux familles, aidant un parent dépendant, de relâcher temporairement cette tension qui caractérise le plus souvent leur accompagnement.

Cette philosophie de prise en charge communautaire, de convivialité, est désormais sortie de la confidentialité, mais elle doit être en mesure de s'adapter à l'évolution de la demande. Ouvrage très intéressant sur ce sujet.

TROIS COULEURS

BLEU,

Le ciel de Sarajevo, là-bas, en ce matin d'hiver,
et un film, ici,
pour adoucir peurs et inquiétudes.

BLANC

Le chemin et le toit des maisons.
Là-bas, tout comme ici,
des enfants jouent, rient, chahutent dans la neige.

ROUGE

La tache qui, là-bas, éclabousse le ciel et la neige,
le sang qui comme toujours, coule du front des victimes.
Et ici, dérisoires,
l'indignation impuissante et la colère étouffée.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ ?

Ici et là-bas ?
Mais dans combien de temps ?
Mais dans combien de morts ?

Catherine Boulenger

FORUM

Dans le prolongement des «Etats généraux des éducateurs», et après «Educ'acteur», LIEN SOCIAL organise son prochain forum FORMATION ET LUTTE DES PLACES

Aujourd'hui quelle formation, pour quel éducateur et au service de quel projet ?

13 et 14 octobre 1994 à Toulouse
Inscriptions et programmes sur demande à Lien Social à compter du 1er mars 1994

Tarifs : 850 F avant le 10/07/94, 1050 F après

Lien Social - 31031 Toulouse Cedex - Tél : 61 80 28 66

DIGA

Une mémoire plurielle, présente ses bases de données regroupant 5 pôles (A, B, C, D et E).

A (Politiques publiques), B (Société civile, Vie associative, Jeunesse), C (Marginalités, Délinquances, Déviances, Excursions), D (International, Interculturel), E (Information, Documentation, Médias-Communication).

Pour toute information : Réseaux Duriez - B.P. 84 - 14602 Honfleur Cedex. Fax : 31 89 34 34.

ASUD JOURNAL

Le numéro 5 de ce journal qui se veut auto support des usagers et ex-usagers de drogues vient de sortir.

ASUD Journal est une publication entièrement conçue, réalisée et distribuée par des usagers et ex-usagers de drogues, pour les usagers de drogues.

ASUD Journal est diffusé gratuitement et publie les témoignages, dessins, poèmes, remarques et critiques des gens intéressés par la question de la drogue.

Pour tout renseignement : 45, Rue, Rébéal, 75019 Paris.

UN MONDE PARTICULIER A DECOUVRIR, DEUX MANIFESTATIONS A VOIR ...

INSTITUT NATIONAL DE JEUNES SOURDS DE PARIS
254, Rue Saint-Jacques,
75005 Paris

BICENTENAIRE

Le 5 avril 1994, jour pour jour, l'I.N.J.S. de Paris fêtera le bicentenaire de l'entrée des élèves dans les murs du bâtiment historique.

Cette commémoration sera accompagnée de deux manifestations publiques :

- l'exposition «A corps et à cri» du 6 avril au 27 mai 1994 ;

- le festival de cinéma «Images, signes et ponctuation» les 29 et 30 avril 1994.

Pour la première école publique d'éducation pour enfants sourds, ce sera l'occasion d'une réflexion sur la spécificité d'une pédagogie à l'heure de l'intégration scolaire, mais aussi un moyen d'informer sur la surdité et de s'interroger sur l'avenir de la communauté sourde.

A côté des partenaires institutionnels, les manifestations du bicentenaire ont pour marraine Emmanuelle Laborit, comédienne sourde, meilleure révélation théâtrale, Molière 93 pour la pièce «Les enfants du silence», et pour parrain Paul Reinmud, ancien élève de l'I.N.J.S. de Paris et grand sportif sourd qui a participé aux premiers Jeux Mondiaux Silencieux à Paris en 1924.

Pour tout renseignement :

Contact presse : Brigitte Le Guern - Tél : 40 38 20 43 - Télécopie : 40 38 20 64.

Commissaire de l'exposition : Didier Séguillon.

Responsable du festival de cinéma : **Guy Jouannet - Tél : 43 29 24 00 - Télécopie : 46 34 78 76.**

FACULTE LIBRE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

83 Rue Lamarck, 75018 Paris,
Organise les Conférences-débats suivants :

- Samedi 7 mai 1994, 14h. 30 - 16h. 30 (Lecture du mythe : anthropologie de la Grèce Antique - C. Barbé).

20h - 23h (Place de l'image dans le monde contemporain - lecture de l'image).

- Dimanche 8 mai 1994, 14h. 30 - 17h (Le langage comme construction - J. Halbronn).

- Samedi 25 juin 1994, 15h (Violences et situations à risque).

Lieu : 6, square Caulaincourt, Paris 18ème.

Renseignements et inscriptions : Lierre et Coudrier FALAP, B.P; 54, 75861, Paris, Cedex 18, Tél : 42 55 00 27.

L'ASSOCIATION DE GERONTOLOGIE DU XIIIEME

(Centre de Formation) - 1, Rue de la Butte aux Cailles-75013 Paris, Tél : 45 80 15 25.

propose des stages de formation aux professionnels afin de se rencontrer autour d'un thème : en 1994 : Vivre en institution (26 avril), La personne âgée et sa famille (24 mai), Le bien être (14 juin), La dépression (27 septembre), La santé et l'équilibre (18 octobre), L'agressivité-La violence (22 novembre), L'accompagnement en fin de vie (13 décembre).

En 1995 : La mémoire (24 janvier), Les crises (21 février).

I.N.E.F

(Institut National de l'Enfance et de la Famille) - Formation Continue organisée à Paris un cycle de trois conférences :

«Les responsabilités des travailleurs

sociaux face à la maltraitance»
 - Jeudi 24 mars 1994 - 14h à 17h (La décentralisation et ses conséquences)
 - Jeudi 26 mai 1994 - 14h à 17h (Le secret professionnel)
 - Jeudi 29 septembre 1994 - 14h à 17h (Les responsabilités civile, pénale, salariale, administrative des travailleurs sociaux).
 Renseignements et inscription :
I.N.E.F, 91, Rue du Faubourg St-Martin, 75010 Paris, Tél : (16-1) 42 45 75 49

JOURNEE NATIONALE D'ETUDE 1994

(4-5 et 6 mai 1994 - Paris UNESCO)
 Avoir 20 ans en 2001 ! - Quel avenir pour l'action sociale et le travail social ?
 - Crise sociale ou changement de société ?
 - Le système scolaire face aux inégalités
 - L'Europe sociale, une opportunité pour l'intégration des jeunes ?
 - La décentralisation : construction ou destruction d'inégalité ?

- La cité de l'an 2001
 - L'avenir du travail social
 - Le rôle des associations.
**Renseignements et inscription :
 AFSEA 94 - Service Formation, 28, place St-Georges, 75009 Paris. Tél: 48 78 13 73 - Fax : 40 23 98 05.**

STAJ ILE-DE-FRANCE

(Service Technique pour les Activités de jeunesse)
 Association Régionale - 148-150, avenue Jean-Jaurès 93500 PANTIN
 Tél : 48 43 00 40 - Fax : 48 45 36 60
 Un lieu de rencontre
 STAJ Ile-de-France, partenaire des associations depuis son origine, se veut un espace privilégié où chaque projet peut trouver un lieu d'expression et d'échange, avec la possibilité de confronter et d'évaluer ses pratiques.
Un moyen
 La mise en relation avec des projets de même type, des personnes ressources (professionnels, bénévoles,...).
 STAJ Ile-de-France souhaite par ses actions favoriser l'émergence de pro-

jets collectifs et leur mise en réseau avec des partenaires.

Accompagnement de projet
 STAJ apporte son soutien aux projets (méthodes, techniques, connaissances, ...) permettant une réelle autonomie de réflexion et d'action ainsi que le développement de dynamiques sociales et culturelles.
 Quelques actions spécifiques
 • Aide à l'élaboration des statuts d'associations,
 • Formation d'animateurs et directeurs de centres de vacances et de loisirs,
 • Vacances et formations,
 • Formations spécifiques (interculturel, animation de quartier,...),
 • Echanges européens de jeunes, d'associations,
 • Organisation de séjours de vacances,
 • Productions de documents (association, formation, animation) et d'études/recherches,
 • Formation de cadres associatifs (gestion, communication, vie associative, ...).
 Mais aussi des actions organisées avec ou pour des associations de jeunes, de quartier, des centres sociaux, des collectivités territoriales,...

RECTIFICATIFS

Suite à l'article «I.S.I.S.-C.R.E.A.I., une école pilote ?» paru dans le numéro 43 (Assistants sociaux : un mouvement CONCASS), la directrice de la formation de l'Institut Supérieur d'Intervention Sociale, nous a adressé le rectificatif suivant :

- «pour la promotion 90-93 (1ère session de la nouvelle formule), la note école a été évaluée comme suit :
 - moyenne des notes obtenues pour les matières à double validation (U.F. D.E.A.S et A.E.S.)
 - + moyenne des devoirs de synthèse (12 sur les 3 années)
 - + note de groupe attribuée pour le «stage découverte de la commune» et faisant l'objet d'une monographie
 - Stage réalisé sous la responsabilité d'un formateur en 1ère année.
- Les étudiants ont bénéficié pour l'accompagnement des stages, incluant la préparation à l'épreuve D.E.A.S. de situation sociale, de Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles (G.A.P.), ceci pendant les 3 années. C'est bien évidemment dans ces groupes que se réfléchissent les aspects déontologiques de l'exercice professionnel.
- Dans le numéro 44 (La place de l'écriture dans le travail social), deux articles ont été victimes d'une erreur technique assez complexe :
- L'un intitulé «Mes Écritures», signé par Michel Taleghani : les guillemets précisant les citations de son article ont été supprimés.
 - L'autre intitulé «La légalisation de la drogue» signé par Charles Segalen : certains paragraphes ont été répétés deux fois.

Ces erreurs viennent d'une opération de transfert de disquettes informatiques. Si d'autres erreurs ont été commises, le comité de rédaction regrette vivement ces anomalies et assure les auteurs de sa grande sympathie.

L'association Paroles et Pratiques Sociales est née en 1982 de la nécessité ressentie par un groupe de travailleurs sociaux de se donner un espace de rencontre et de réflexion, en dehors des réponses des spécialistes qui ne se situent pas directement dans la pratique quotidienne.

Elle est composée aujourd'hui de militants (animateurs, assistants de service social, éducateurs, mais aussi de formateurs et d'universitaires) qui par l'échange, veulent questionner leurs expériences.

Que ce soit dans la revue ou dans des manifestations plus larges (colloques ou journées d'étude), P.E.P.S entend :

- se faire l'écho de tout ce qui bouge et de tout ce qui change dans le champ du travail social,
- être un lieu d'inscription d'une mémoire sans laquelle il n'y a pas de traces visibles des expériences professionnelles,
- être un outil critique et formateur cherchant à analyser et à théoriser le savoir-faire des travailleurs sociaux.

Convaincu que chacun dans sa pratique professionnelle a quelque chose à dire, l'écriture nous apparaît comme un des moyens efficaces pour construire ce lien entre une Parole et une Pratique.

Une écriture respectueuse de la liberté d'expression de ceux qui, témoins privilégiés de l'exclusion et des pauvretés sans cesse grandissantes, peuvent rendre compte d'une certaine pensée sur le «social».

Pour ne pas rester des observateurs silencieux face aux politiques sociales qui placent souvent les travailleurs sociaux dans une impasse, l'association et la revue Paroles et Pratiques Sociales ne peut se développer qu'avec l'adhésion et le soutien de chacun de ses lecteurs, ses sympathisants, et toute personne travaillant directement ou indirectement dans le champ social.

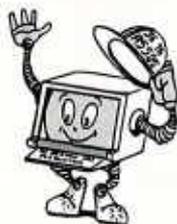
Collectif P.E.P.S.

Dans 3616 ASSOS

tapez

le mot clé : PEPS

pour tout savoir
sur PEPS



Vous trouverez :

- La présentation complète de la revue
- Le sommaire du dernier numéro
- La liste des anciens dossiers
- Les tarifs d'abonnement

Et aussi d'autres services : annuaires d'associations, calendriers d'activité, milliers d'adresses...

ABONNEMENT (4 N^{os} + 2 N^{os} GRATUITS)
Etudiant* (130 Frs), Individuel (160 Frs), Institutionnel (250 frs), Soutien (300 Frs)

NUMERO
45 Frs (port payé)

CASSETTE VIDEO
"Banlieue Cent Visages" 150 Frs (+ 20 Frs de port)

*photocopie de la carte d'étudiant

NUMEROS

- 20: TRAVAIL SOCIAL ET TRAVAIL POUR LA PAIX
- 21: LES FORMATIONS INITIALES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
- 22: LE DEVELOPPEMENT SOCIAL EN MILIEU RURAL
- 23: LE CODE DE LA NATIONALITE
- 24: QUE DITES VOUS APRES AVOIR DIT TOXICOMANIE ?
- 25: TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX
- 26: LIBERER LES IDEES POUR SORTIR DES PRISONS
- 27: FORUM SUR LE R.M.I.
- 28: BANLIEUE CENT VISAGES
- 29: REUSSITE SCOLAIRE
- 30: TRAVAIL SOCIAL ET BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION
- 35: INSERTION DES HANDICAPES ET TRAVAIL SOCIAL
- 36: LES CULTURES DE LA RUE
- 37: EPUISEMENT PROFESSIONNEL DANS LE TRAVAIL SOCIAL
- 38: LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DOIVENT-ILS DISPARAITRE ?
- 39: "IMMIGRATION", dans quel sens ?
- 40: Femme immigrée, d'une rive à l'autre
- 41: LES FIGURES DE L'INSERTION
- 42: "SENS DU TRAVAIL SOCIAL ET PROJETS POUR L'AVENIR",
- 43: "Assistants sociales: un mouvement CONCASS"
- 44: La place de l'écriture dans le travail social

Nom/Prénom _____

Adresse _____

Je désire prendre abonnement(s) _____ Frs

Je commande les numéros suivants : Frs

Je commande la vidéo Banlieue Cent Visage : _____ Frs

(chèque à l'ordre de PEPS) TOTAL : _____ Frs

A retourner à PEPS - 163 rue de Charenton - 75012 PARIS

LES NOUVELLES SOLIDARITES

Face à une marginalisation grandissante de population de plus en plus hétérogène, à une chronicisation du chômage source de précarité des revenus des familles, le travail social, dans ses formes traditionnelles, est de plus en plus impuissant à traiter les problèmes sociaux récurrents . De fait, les travailleurs sociaux interviennent le plus souvent quand il y a eu défaillance des réseaux primaires de solidarités des individus .

Si la famille reste le principal lieu de sociabilité et de solidarité, les changements profonds qu'elle subit modifie quantitativement et qualitativement la solidarité intergénérationnelle . Si en plus, le travail manque, les réseaux d'entraide des individus se rétrécissent .

De son côté, la «solidarité nationale», avec l'essoufflement de l'Etat Providence, n'est plus suffisante pour remédier aux phénomènes d'exclusion sociale .

Dès lors, quand la solidarité familiale et professionnelle font défaut, comment l'individu peut-il s'inscrire dans le tissu social ?

C'est dans ce contexte de crise que le travail social est interpellé par les nouvelles formes de solidarité . Quelles sont elles et comment fonctionnent-elles ?

On assiste avec le développement des organisations humanitaires et l'engouement pour les associations d'entraide, à une institutionnalisation des solidarités dont le rôle s'accroît au fil des années dans le champ de l'action sociale .

- *Comment les travailleurs sociaux prennent-ils en compte les expériences des bénévoles ?*
- *Quelles sont les représentations qui entrent en jeu dans les relations entre bénévoles et professionnels ?*
- *Comment se constituent les réseaux de solidarité ?*
- *Quelles fonctions les réseaux de quartier peuvent-ils remplir ?*
- *En quoi les nouvelles formes de travail collectif (de groupe, communautaire ou de réseaux) sont-elles encore pertinentes ?*
- *Existe-t-il d'autres approches de résolution des problèmes sociaux ?*

Si vous êtes intéressés par cette réflexion, si vous avez vous-même une expérience à partager, prenez contact avec la revue avant fin Avril 1994